

GUIDE D'ORIENTATION

Rentrée 2017
Nouvelle-Calédonie

Tèi nédèè 2^{nde} rō nēvâ xé-ré rō-a Kalédoni
Thupene la 2^{nde} e Kaledoni
Thubenelo re 2^{nde} omei Kaledronia
Géé nâ cèùrù 2^{nde} naa nâpô Kalédonia



LYCÉE WILLIAMA HAUDRA ALIFOU © SAO



LYCÉE POLYVALENT JULES GARNIER © SAO

« J'aimerais encourager les jeunes calédoniens à se surpasser !
Il ne faut pas chercher la facilité ! » Jeannette



« C'est en 2^{nde} que j'ai vraiment su
ce que je voulais faire. Il faut trouver
quelque chose qui va vous plaire et
donc d'avoir le bac. Quand on aime,
on a de bonnes notes. » Jean Paul

Après la 2^{nde} GT



LYCÉE POLYVALENT JULES GARNIER © SAO

« Il faut choisir avec son cœur. » Willianna
« Ne négligez pas votre orientation. Ecoutez bien les conseils
des professeurs. » Emilie



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE



Avec le soutien de



Sommaire

Bien choisir sa poursuite d'études

Qui peut m'aider ? Où trouver des informations ?	3
Le calendrier de l'orientation en classe de 2 ^{nde}	4-5
Le cycle terminal	6
Un bac en 2 temps	7
Après le bac	8 à 10
→ Mon premier bilan	11

La voie générale

12-13

■ Bac ES	14-15
■ Bac L	16-17
■ Bac S	18-19

La voie technologique

20-21

■ Bac STI2D	22-23
■ Bac STD2A	24-25
■ Bac STL	26-27
■ Bac ST2S	28-29
■ Bac STMG	30-31
■ Bac STAV	32-33
■ Bac STHR	34-35

La 1^{ère} professionnelle

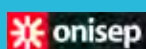
36-37

Infos pratiques

Les lycées GT et leurs formations	38-40
Lycéen/ne en situation de handicap	41
Bourses provinciales	42
Adresses utiles	43
Zoom sur les nouveaux lycées	44

Directeur de publication : Le Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, Jean-Charles Ringard-Flament.
Conception et rédaction : La directrice du Centre d'Information et d'Orientation de la Nouvelle-Calédonie, Zhor Gable, la professeure documentaliste, Sarah Dulradjak et l'équipe des COPSYS.
Traduction : SELCK (Drehu : Henri Selefen, Nengone : Raymond Cawa, Paici : Marie-Bernard Toutikian et Arielle Meray, Ajie : Solange Ponidja). **Réalisation :** Pro Création. **Impression :** IRN en juillet 2016.
Remerciements : À tous les élèves interviewés, et photographiés. Aux établissements pour leur accueil. Aux différents services du vice-rectorat et aux partenaires pour leur contribution.

Avec le soutien de l'Onisep.



Bien choisir sa poursuite d'études...



Qui peut m'aider ?

Le **professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Il vous propose un entretien personnalisé d'orientation.

Les **autres professeurs**, le **professeur documentaliste**, le **conseiller principal d'éducation** (CPE), le **chef d'établissement**... peuvent aussi vous conseiller.

Le **conseiller d'orientation-psychologue** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi (CIO).

Votre **entourage** (familles, amis, rencontres...).

Les **anciens élèves**. Pensez aussi à les interroger !

Les **fédérations de parents d'élèves** : la FAPEP, la FCPE, et l'UGPE.

Les **directions des enseignements privés** :

- La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
- L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie.
- La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie.

→ Adresses utiles en page 43

Où trouver des informations ?

Sites Internet

→ <http://cio.ac-noumea.nc> → www.ac-noumea.nc → www.onisep.fr

Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le Centre d'information et d'Orientation de Nouméa et ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale. Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP, ou être reçu en entretien individuel par un conseiller d'orientation-psychologue. Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les collèges et lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.

Le centre de documentation et d'information (CDI)

C'est le « lieu-ressource » de votre établissement pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

Rendez-vous aux **journées**

portes ouvertes des établissements pour découvrir les lycées, les méthodes de travail, les nouveautés par rapport au collège, etc. Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix.

Les ressources Onisep : www.onisep.fr * onisep.fr

Pour une information complète et actualisée sur les métiers et les formations. Des moteurs de recherche pour trouver des renseignements en fonction de vos goûts et de vos centres d'intérêt.

L'IDC : www.idnc.nc

- Des informations sur les métiers.
- Des informations sur les « métiers porteurs » en Nouvelle-Calédonie.

<http://cio.ac-noumea.nc>



CONTACTS

centre d'information
et d'orientation
Nouméa

Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux

BP 500 - 98845 Nouméa

Tél. : 27 53 28

<http://cio.ac-noumea.nc>

Email : cio@ac-noumea.nc

• Antenne de La Foa

BP 38 - 98880 La Foa

Tél. : 71 48 98 / 44 33 04

Email : cio.lafoa@ac-noumea.nc

• Antenne de Poindimié

BP 386 - 98822 Poindimié

Tél. : 78 59 64 / 42 32 01

Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

• Antenne de Koné

BP 14 - 98860 Koné

Tél. : 47 37 99

Email : cio.kone@ac-noumea.nc

• Antenne des Iles

Qanono Wé

BP 42 - 98820 Lifou

Tél. : 45 18 90/266174

Email : cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc

Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino

BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX

Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

Salon de l'étudiant - Nouméa

Les **29 et 30 juillet 2016** aura lieu le « salon de l'étudiant de Nouméa ». Vous pourrez rencontrer de nombreux professionnels et représentants des différentes formations. Ce salon est porté par l'association d'étudiants du BTS « Management des Unités Commerciales » du lycée Lapérouse.



Le calendrier de l'orientation de

Avant de vous décider pour une série, prenez le temps de la réflexion. Au-delà de la nécessité de réussir l'examen du bac, vous devez mûrir votre projet de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur... et par là même votre projet professionnel. C'est donc un choix important à faire avec méthode.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous aider dans l'élaboration de votre parcours de formation et d'orientation. **Un accompagnement personnalisé** de 2h par semaine est prévu.

Différentes activités peuvent être mises en place pour répondre plus efficacement à vos besoins :

- du soutien, en cas de difficultés dans les disciplines, dans les méthodes ;
- de l'approfondissement pour vous permettre d'élargir vos connaissances ;
- un accompagnement dans votre projet d'orientation débuté au collège.

➤ L'heure des choix en fin de 2^{de}

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :

- quelles disciplines m'intéressent le plus ?
- quels sont mes résultats scolaires ?
- quelles études je souhaite poursuivre après le bac ?

L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite.

➤ Choisir votre bac en fonction de vos goûts

Pour choisir votre bac et vous donner toutes les chances de réussir, il faut évaluer l'intérêt que vous portez aux disciplines dominantes de la série envisagée. Mieux vaut avoir un intérêt réel pour les matières scientifiques pour préparer un bac S.

Idem pour un bac L. Une passion pour les langues étrangères ne suffit pas. D'autres atouts, notamment la capacité à formuler vos idées à l'écrit comme à l'oral, vous seront nécessaires, pour suivre 8 h de philo par semaine en terminale.

➤ Tenir compte de vos résultats scolaires

Bien entendu, le passage en classe de 1^{ère} et le choix de la série sont soumis à l'approbation du conseil de classe. Inutile de préciser que les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée.

Ainsi, il serait risqué de s'aventurer en bac ES avec des résultats médiocres en sciences économiques et sociales et en maths.

De même, pour un bac STMG : des acquis solides en français sont utiles pour l'économie et le droit, l'information et la communication...

➤ Les enseignements d'exploration

Ces enseignements sont une aide à l'orientation. Leur objectif est de vous faire découvrir de nouveaux domaines ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles auxquels ils mènent. D'une manière générale, ils ne constituent pas un prérequis pour accéder à telle ou telle série de 1^{ère}.

➤ Penser à l'après-bac

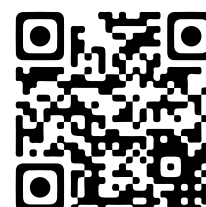
Tous les élèves de 1^{ère} et de terminale bénéficient d'un **conseil d'orientation anticipé**. Objectif : mûrir leur projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et faciliter la formulation de leur vœux d'orientation en terminale.

Ainsi, au cours de l'année scolaire, chaque élève va pouvoir :

- rencontrer son professeur principal lors d'un entretien personnalisé ;
- accéder à une information claire et objective sur l'ensemble des formations du supérieur ;
- être aidé pour rechercher des informations utiles dans l'élaboration de ses choix ;
- être conseillé sur la filière d'étude qu'il a l'intention de choisir.

N'hésitez pas non plus à consulter le guide « Après le bac » qui présente un panorama complet et détaillé des études supérieures, et vous donnera des repères indispensables pour élaborer votre choix post-bac en connaissance de cause.

Rendez-vous également aux journées portes ouvertes des établissements scolaires, sur les salons et les forums d'information post-bac. Rien ne vaut le contact direct avec les étudiants et les professeurs des établissements du supérieur. Et rien n'est jamais figé : il existe des possibilités pour changer de cap à différentes étapes du cursus, grâce à des « passerelles ».



www.ac-noumea.nc/apres-le-bac

la classe de 2nde

➤ Février - Mars - Avril - Mai

Le temps de la réflexion

Vous vous informez sur les différentes séries de 1^{ère} et leurs poursuites d'études dans l'enseignement supérieur.

Vous faites le point sur vos résultats scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

➤ Juin

Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan scolaire de l'année. On commence à aborder la question de l'orientation dans les conseils de classe.

➤ Juillet

Les premiers choix

Vous exprimez vos intentions provisoires d'orientation par le choix d'une série de 1^{ère} générale ou technologique.

➤ Août

L'avis du conseil de classe

Le conseil de classe formule un avis d'orientation qui reste, pour l'instant, provisoire.

Celui-ci constitue les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

À ne pas rater : la période des journées portes ouvertes dans les établissements.

➤ Septembre

L'heure des choix définitifs

Vous et votre famille formulez vos choix d'orientation définitifs :

- série(s) de 1^{ère} générale ou technologique ;
- orientation en voie professionnelle ;
- autres formations.

➤ Octobre - Novembre - Décembre

Le temps des décisions

Le conseil de classe répond par une proposition d'orientation : en série de 1^{ère} générale ou technologique, réorientation 1^{ère} professionnelle après un stage passerelle.

- Si cette proposition est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.
- Si elle est différente de votre choix, le chef d'établissement prend la décision définitive après un entretien qui vous permet de défendre votre point de vue.
- Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un recours (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission d'appel qui statuera.

**INFO +****Se remettre à niveau**

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie

Si vous souhaitez changer de voie, (en cours ou en fin de 2nde) ou de série, en cours ou en fin de 1^{ère}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes. Lire les pages 36 à 37.

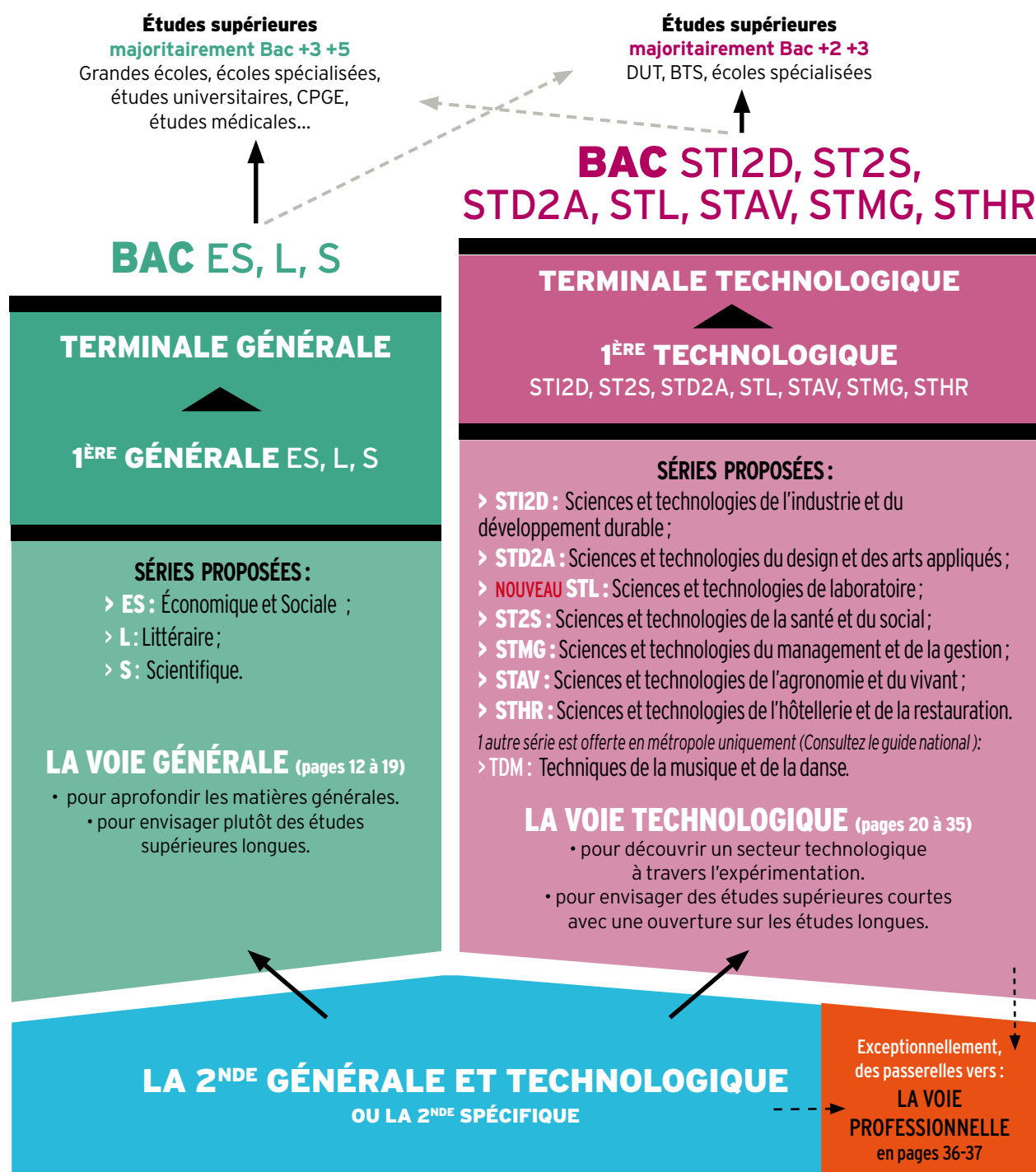
À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, votre famille peut opter pour le redoublement.

L'affectation

L'affectation en 1^{ère} générale ou technologique fait suite à la décision d'orientation. Dans la majorité des cas, vous poursuivrez votre scolarité au sein du même lycée. Si la série que vous demandez n'est pas proposée dans votre établissement d'origine, ou que vous souhaitez changer de lycée, vous devrez renseigner un dossier d'admission en 1^{ère} que votre chef d'établissement d'origine fera suivre.

À noter : en cas d'orientation vers une spécialité de bac pro ou de CAP (ce qui ne concerne qu'un effectif très réduit d'élèves), c'est l'établissement d'origine qui suit le dossier de candidature (renseigné et complété par les pièces demandées) et saisit en fin d'année les vœux d'affectation. Avoir effectué un stage passerelle est indispensable pour évaluer la motivation, les capacités scolaires et comportementales de l'élève pour suivre en parcours professionnel. Ce stage est validé par le chef d'établissement du lycée professionnel ou du centre de formation d'apprentis (CFA). Voir page 36 et 37.

Le Cycle Terminal



Une spécialisation progressive

➤ En 1^{ère} :

La classe de 1^{ère} amorce le processus de spécialisation sans s'enfermer dans des choix figés.

- En 1^{ère} générale, les enseignements communs à tous les élèves des 3 séries représentent environ 60% de l'horaire global. Les enseignements spécifiques à chaque série constituent une première étape vers une spécialisation plus poussée du bac, ouvrant sur une formation de l'enseignement supérieur.
- En 1^{ère} technologique, les enseignements généraux permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant à tous les élèves des repères culturels et historiques. Les enseignements technologiques sont privilégiés pour mener à bien des études de cas concrets.

➤ En terminale :

C'est le vrai moment de la spécialisation, avec pour objectif, la poursuite d'études supérieures.

- Dans les séries générales, des enseignements communs et des enseignements spécifiques à la série approfondissent les connaissances dans les disciplines dominantes. Vous pouvez être amenés à choisir des « enseignements de spécialité ».
- Dans les séries technologiques, la spécialisation est plus forte dans la perspective d'études supérieures. Vous pouvez être amenés à choisir une spécialité parmi celles proposées.

Les étapes du bac

L'obtention du bac repose sur la réussite aux épreuves.

En 1^{ère} :

Les épreuves anticipées pour tous

Pour tous les lycéens des séries générales ou technologiques, le bac commence en fin de 1^{ère} avec les épreuves écrites et orales de français... d'où l'appellation de « bac français ».

Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale.

Le bac français vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le programme de 1^{ère}.

D'autres épreuves anticipées pour certains

D'autres disciplines font l'objet d'épreuves anticipées en 1^{ère}, en fonction de la série de bac :

- travaux personnels encadrés (TPE) en 1^{ère} ES, L et S ;
- sciences en 1^{ère} ES et L ;
- histoire-géographie en 1^{ère} STI2D et STD2A ;
- étude de gestion en 1^{ère} STMG ;
- activités interdisciplinaires en 1^{ère} ST2S.

À noter : les élèves redoublant la classe de 1^{ère} sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent pas être conservées.

En terminale :

Les épreuves du bac du 1^{er} groupe pour tous

En fin de classe de terminale, les lycéens passent toutes les épreuves qui n'ont pas été évaluées en fin de 1^{ère}. Selon les séries, les épreuves sont écrites, orales ou pratiques. Certaines sont également évaluées, pour partie, en contrôle en cours de formation (CCF), comme l'éducation physique et sportive, par exemple.

Les épreuves du 2nd groupe pour « se rattraper »

Ceux qui ont entre 8 et 10 de moyenne passent les épreuves de 2nd groupe dites « oraux de rattrapage ». Un nom bien mérité : la note obtenue permet souvent au candidat de récupérer les points qui lui manquaient pour obtenir son bac.

Cet oral consiste en 2 épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à l'écrit (y compris celles passées en 1^{ère}).

Le jury retient la meilleure des 2 notes obtenues à chaque discipline (1^{er} groupe/2nd groupe). Il tient compte aussi du livret scolaire de l'élève qui est rempli par les professeurs dès la classe de 1^{ère}.

Une session de remplacement est prévue en mars pour ceux qui ont été dans l'impossibilité de se présenter au bac (maladie, accident ...).

Quant aux candidats des séries générales ayant échoué lors de l'oral de rattrapage, un certificat de fin d'études secondaires (CFES) leur est délivré. Pour les candidats des séries technologiques, c'est un certificat de fin d'études technologiques secondaires (CFETS) qui leur est délivré.

INFO +

Les mentions au bac

Elles sont attribuées aux candidats obtenant le bac dès le 1^{er} groupe d'épreuves : « assez bien » (12/20 ou plus) ; « bien » (14/20 ou plus) ; « très bien » (16/20 ou plus). Les mentions peuvent jouer un rôle important pour l'admission dans certaines filières de l'enseignement supérieur. Les bacheliers technologiques et professionnels ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

Autre avantage : les bacheliers boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention TB bénéficient du complément « aide au mérite ». Seule condition : être inscrit dans un établissement ou une formation habilités à recevoir les boursiers.

Les aménagements d'épreuves

Pour les élèves handicapés, différents aménagements des épreuves du bac sont possibles (durée, assistance humaine, utilisation d'un ordinateur...). La demande est à faire au moment de l'inscription au bac auprès des services organisateurs. Plus d'infos sur www.ac-noumea.nc (Action éducative / Besoins / Éducatifs particuliers).

Les enseignements facultatifs au bac

Pour gagner des points, se présenter aux enseignements facultatifs (2 au maximum), dont seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte, peut être une stratégie payante.

Le rôle du jury

Le bac est délivré par un jury, présidé par un membre de l'enseignement supérieur. Il vérifie la régularité des épreuves et veille à harmoniser les corrections. Pour les situations tangentes, il prend en compte le livret scolaire.

En cas d'échec au bac

Deux nouveautés de la session 2016 : possibilité de conserver les notes supérieures à 10 d'une session à l'autre ; droit au redoublement dans l'établissement d'origine en cas d'échec.

Après le bac

Principaux repères sur les filières de l'enseignement supérieur accessibles dès le bac, pour nourrir la réflexion autour de vos centres d'intérêt, de vos objectifs et de vos talents.



Enseignements, durée des études, coût des formations, modalités de sélection, rythme de travail, encadrement... de multiples critères sont à examiner à l'heure de choisir une filière d'études ?

Pour les études supérieures en Nouvelle-Calédonie, consultez le site web du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie www.ac-noumea.nc et découvrez la procédure d'inscription SUP'NC.

Pour les études en métropole, consultez le site web www.onisep.fr, qui détaille chacune des filières évoquées et www.admission-postbac.fr, le site qui centralise l'inscription dans la plupart des formations du supérieur.

↳ Licence

À l'université, les **licences** se déclinent en 4 grands domaines de formation : lettres, langues et arts ; sciences humaines et sociales (dont géographie, histoire, philo, psychologie, sociologie) ; droit, économie et gestion ; sciences, technologie et santé (dont chimie, génie civil, informatique, mécanique, physique, SVT, sport). Au total, 45 mentions sont proposées. Des cursus qui mettent l'accent sur la culture générale et l'approche théorique.

À noter : à côté de la licence, l'université forme aussi à une **1^{ère} année commune aux études de santé (PACES)** qui permet d'accéder, sur concours, aux cursus de médecine, d'odontologie (chirurgie dentaire), de pharmacie, de maïeutique (sage-femme), de kinésithérapie.

- **Durée des études** : 3 ans. La 1^{ère} année est dite L1 ; la 2^e année, L2 ; la 3^e année, L3.

- **Frais de scolarité** : se renseigner auprès des universités.

- **Admission** : l'accès est ouvert à tous les bacheliers quelle que soit leur série. Il est cependant fortement conseillé de choisir une filière cohérente avec le profil de son bac et, pour cela, de se renseigner sur les contenus des enseignements, les exigences, les profils adaptés.

- **Organisation des études** : selon les licences, le nombre d'heures de cours varie de 15 à 30 heures par semaine. Certains se déroulent en amphithéâtre, d'autres en groupe réduit. Un travail personnel au moins aussi important que le nombre d'heures de cours est à prévoir.

- **Poursuite d'études** : les étudiants qui décident de continuer à l'université sont nombreux à s'inscrire en **master** (en 2 ans), parfois complété par un **doctorat** (en 3 ans) pour rejoindre la recherche. Après une L2 validée, certains choisissent de préparer en 1 an une **licence professionnelle** (en 1 an, accès sur dossier et entretien). D'autres intègrent une école d'**ingénieurs** ou de **commerce** (admission sur concours), ou une école **spécialisée** dans un domaine compatible avec la licence préparée (admission sur concours ou dossier, puis entretien).

↳ DUT

Les diplômes universitaires de technologie (DUT) préparent à une famille d'emplois, sans se spécialiser d'emblée. Une quarantaine de spécialités sont proposées dans de multiples

domaines : technique (mesures physiques, chimie, informatique, matériaux, sécurité, construction), commerce et gestion, carrières juridiques, métiers du social.

- **Durée des études** : 2 ans, en institut universitaire de technologie (IUT) intégré dans les universités.

- **Frais de scolarité** : se renseigner auprès des universités.

- **Admission** : sur dossier (bulletins de 1^{ère} et terminale) et parfois lettre de motivation.

- **Organisation des études** : avec environ 35 heures de cours par semaine, cette formation accorde autant de place à la théorie qu'à l'enseignement professionnel. Les cours magistraux en amphithéâtre représentent moins du quart de l'emploi du temps. Au moins 10 semaines de stage sont prévues et certains établissements proposent la formation en apprentissage.

- **Poursuite d'études** : plus de 80 % des étudiants poursuivent leurs études, pour préparer une licence professionnelle (en 1 an), ou une licence pour ceux qui visent un master.

Autre possibilité : tenter les admissions en école de commerce, d'ingénieurs... sur dossier et/ou sur concours.

↳ BTS

Les brevets de technicien supérieur (BTS) préparent à différents métiers autour d'un secteur d'activité. Près de 120 BTS sont déclinés dans presque tous les domaines : le commerce et la vente, la comptabilité et la gestion, le tourisme, l'industrie et les techniques, le bâtiment, l'électricité et l'électronique... Une vingtaine de BTSA (BTS du domaine de l'agriculture) complètent l'offre de formation.

- **Durée des études** : 2 ans, en section de techniciens supérieurs, au sein d'un lycée ou d'une école.

- **Frais de scolarité** : dans les lycées publics, la scolarité est gratuite. Dans les nombreux établissements privés, les frais sont fixés par chaque établissement.

- **Admission** : sur dossier (bulletins de 1^{ère} et de terminale) et parfois test de niveau, ou lettre de motivation.

- **Organisation des études** : des semaines de 35 heures de cours en moyenne, des devoirs et des projets à rendre, 8 à 16 semaines de stages : la pratique est toujours au rendez-vous. À côté des matières générales, deux tiers de l'emploi du temps sont consacrés aux enseignements professionnels. La plupart des BTS peuvent être préparés en apprentissage.

- **Poursuite d'études** : environ 1 étudiant sur 2 poursuit ses études pour préparer principalement une licence professionnelle (en 1 an). Le BTS permet aussi de tenter les admissions dans les écoles de commerce ou d'ingénieurs, sur dossier et/ou sur concours, ou de postuler à des écoles spécialisées d'un domaine proche. Plus rares sont les étudiants qui rejoignent une licence à l'université.

Nombre
d'années
d'études

11

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1

0

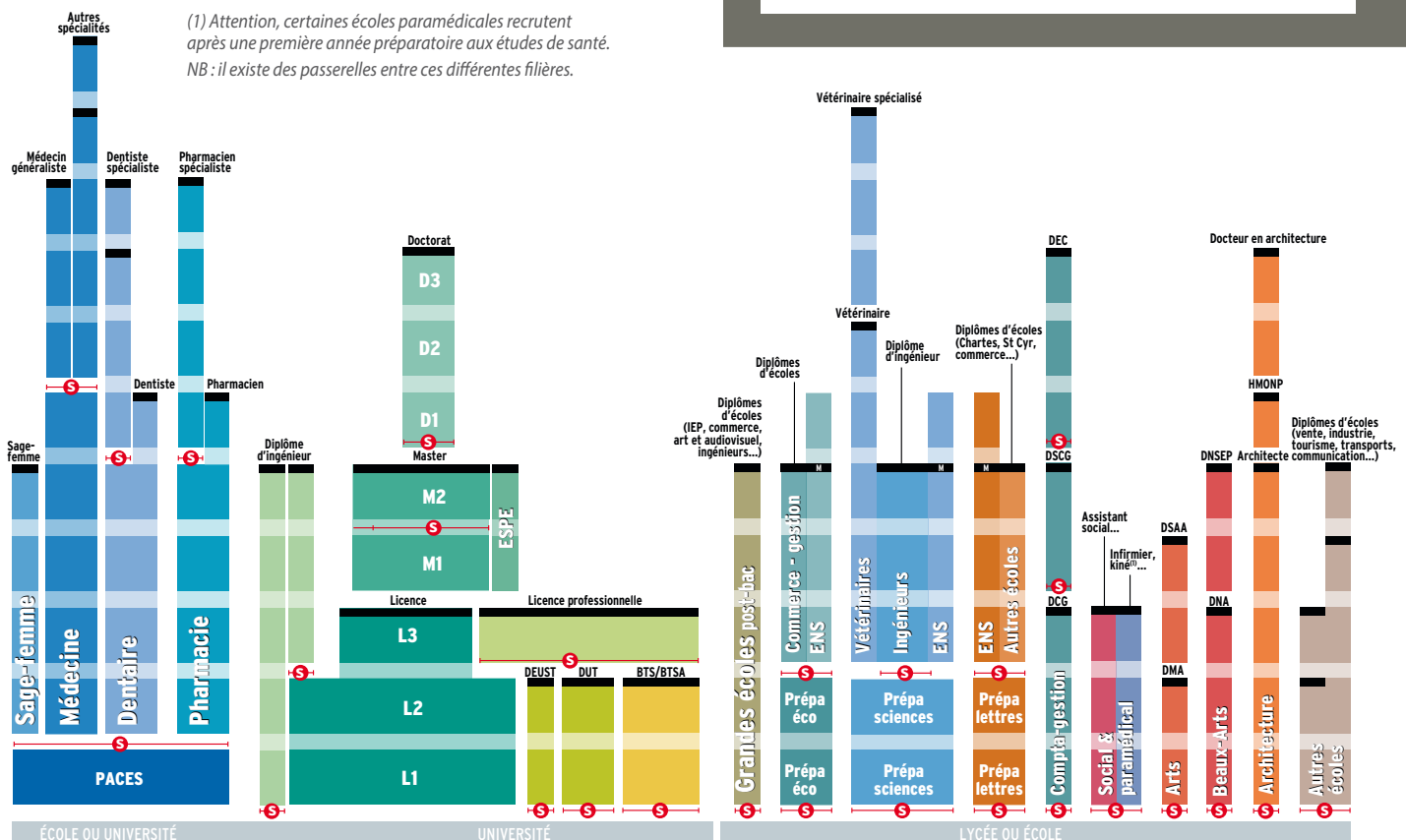


Schéma des études supérieures après le bac

Légende

- Diplôme ou Diplôme d'État
- Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)
- BTS/BTSA** : brevet de technicien supérieur/agricole
- CPGE (Prépa)** : classes préparatoires aux grandes écoles
- DCG** : diplôme de comptabilité et de gestion
- DEC** : diplôme d'expert-comptable
- DEUST** : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DMA** : diplôme des métiers d'art
- DNAP** : diplôme national d'arts plastiques
- DNAT** : diplôme national d'arts et techniques
- DNSEP** : diplôme national supérieur d'expression plastique
- DSAA** : diplôme supérieur d'arts appliqués
- DSCG** : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
- DUT** : diplôme universitaire de technologie
- ENS** : école normale supérieure. Prépare en 4 ans au master et à l'agrégation.
- IEP** : institut d'études politiques
- PACES** : première année commune aux études de santé

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après une première année préparatoire aux études de santé.
NB : il existe des passerelles entre ces différentes filières.



↳ Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ne délivrent pas de diplôme, mais préparent aux concours d'entrée de multiples établissements prestigieux : écoles de commerce, d'ingénieurs, vétérinaires, militaires, écoles normales supérieures (ENS)... Économiques, scientifiques ou littéraires, les classes prépa se caractérisent par leur pluridisciplinarité. Les 17 prépas proposées correspondent à une ou plusieurs séries de bac général ou technologique. Chaque prépa adapte son programme aux concours auxquels elle prépare. Au-delà des écoles visées, ces formations fournissent des méthodes de travail utiles quelle que soit la poursuite d'études.

- **Durée des études** : 2 ans, souvent 3, en lycée public ou privé.
- **Frais de scolarité** : dans les lycées publics, la scolarité est gratuite. Dans les nombreux établissements privés, les frais sont fixés par chaque établissement.
- **Admission** : sur dossier scolaire (notes de 1^{ère} et de terminale et appréciations des professeurs) et parfois lettre de motivation.
- **Organisation des études** : le rythme de travail est soutenu, avec environ 35 heures de cours par semaine auxquelles s'ajoutent les devoirs sur table, les colles (interrogations orales) et beaucoup de travail personnel.
- **Poursuite d'études** : à l'issue de la 2^e année, les élèves présentent les concours et, selon leurs résultats, intègrent une école, recommencent la 2^e année ou rejoignent l'université. Certains élèves choisissent aussi de poursuivre leurs études dans une école spécialisée (journalisme, communication, institut d'études politiques).

↳ Diplôme d'ingénieur

Plus de 200 écoles, généralistes ou spécialisées (en agrométrie, électronique, télécoms, mécanique), préparent au diplôme d'ingénieur, un titre de niveau bac + 5. Près de la moitié des écoles recrutent après le bac pour 5 ans, les autres après un bac + 2 pour 3 ans. Caractéristiques des études d'ingénieur : une culture scientifique et technique (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique); une formation au management (éco-gestion, droit, communication, langues vivantes) ; des compétences professionnelles (projets avec des entreprises ou des laboratoires de recherche).

- **Durée des études** : pour les écoles qui recrutent dès le bac, 2 cycles sont prévus : un cycle préparatoire (2 ans), puis un cycle ingénieur (3 ans).
- **Frais de scolarité** : se renseigner auprès des établissements.
- **Admission** : concerne les bacheliers S en majorité, mais aussi STI2D, STL, voire STAV. S'effectue le plus souvent sur concours (dossier, entretien et/ou épreuves), propres à chaque école ou commun à plusieurs établissements.
- **Organisation des études** : les élèves suivent environ 35 heures de cours par semaine alternant enseignements théoriques et mise en pratique (travaux pratiques, projets de groupe). 28 semaines de stage au minimum sont prévues. Certaines écoles proposent le cycle ingénieur en apprentissage.
- **Poursuite d'études** : seule une minorité d'étudiants (moins de 20 %) poursuit ses études.

↳ Diplôme d'école de commerce

Les premières années des écoles de commerce sont généralistes et couvrent l'ensemble des fonctions de l'entreprise : comptabilité, marketing, communication, contrôle de gestion, droit des affaires, ressources humaines. Les spécialisations plus ou moins marquées interviennent en fin de parcours.

Toutes privées ou consulaires (dépendant d'une chambre de commerce et d'industrie), ces écoles sont de réputation inégale. Quelques labels à étudier de près distinguent les formations.

- **Durée des études** : 3, 4 ou 5 ans. De multiples possibilités permettent de rejoindre ces écoles après un premier diplôme.
- **Frais de scolarité** : se renseigner auprès des établissements.
- **Admission** : sur concours propre à une école ou commun à plusieurs écoles, ouvert en majorité aux bacheliers S et ES mais aussi aux bacheliers STMG.
- **Organisation des études** : stages, travaux de groupes, interventions de professionnels, ouverture à l'international... la pratique occupe toujours une place de choix à côté d'enseignements théoriques.
- **Poursuite d'études** : seule une minorité d'étudiants (moins de 5 %) issus d'un cycle master poursuit ses études.

↳ Les formations en écoles spécialisées

Les formations durent de 1 à 6 ans après le bac et visent des secteurs d'activité variés. Certains métiers se préparent en Nouvelle-Calédonie, d'autres uniquement en métropole. Retrouvez ces informations dans le guide « Après le Bac ».

Les écoles paramédicales

Accessibles sur examen ou sur concours, elles préparent à une quinzaine de métiers (infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure, ergothérapeute, orthoptiste...) et délivrent un diplôme d'État (DE) ou, dans certains cas, un certificat de capacité ou de qualification. Le plus souvent, les études durent de 3 à 5 ans, mais l'aide soignant se forme en un an, et 5 à 6 ans sont nécessaires pour devenir ostéopathe.

Les écoles du secteur social

Elles recrutent sur concours après le bac et délivrent un diplôme d'État (DE) à l'issue de la formation. Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé.

Les écoles d'art et d'architecture

Accessibles sur dossier ou concours, les écoles d'art préparent aux métiers du graphisme et du design pour la publicité, l'édition, l'aménagement d'espace, la communication...

Les écoles d'architecture préparent au diplôme d'État d'architecte en 5 ans. Les bacheliers S y sont majoritaires.

Les écoles de la police et de l'armée

Une vingtaine d'écoles de police forment des gardiens de la paix sur concours après le bac. L'armée, quant à elle, forme en 1 an des bacheliers pour des postes de sous-officiers.

Sans oublier les écoles du Service de santé des armées qui forment le personnel paramédical des 3 armées (terre, air, mer), de la gendarmerie et des hôpitaux d'instruction des armées.

Mon premier bilan

► Mon bilan Matières :

Quelles sont mes matières préférées ?

Et celles où je réussis le mieux ?

Je note les matières que je souhaite poursuivre prioritairement après la 2^{nde} :

► J'ai déjà réfléchi à 1 ou plusieurs métiers pour moi :

Est-ce que j'ai déjà des idées de métiers ? Je note mes idées de métiers si j'en ai :

Je cherche les formations qui y conduisent :

Je repère les bacs qui sont conseillés pour intégrer ces cursus :

► Je ne sais pas trop encore...

Je note les formations que je connais après la classe de 2^{nde} :

Est-ce que je connais les principales matières de ces formations ?

Est-ce que je connais leurs principaux débouchés ?

► Le type d'études susceptibles de me convenir :

J'indique si je suis plutôt attiré(e) par :

- ☐ des études professionnalisées ☐ théoriques ☐ courtes ☐ longues
☐ dans le cadre d'une école ☐ d'un lycée ☐ d'une université
☐ une formation en apprentissage

Je note les formations qui correspondent après le bac :

► Dès que possible :

Je demande conseil au professeur principal.

Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue pour vérifier que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un (éventuellement avec des questionnaires d'intérêts informatisés ou écrits).

J'en parle avec mes parents.

Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les carrefours des métiers et des formations.

INFO +

Pour vous aider à réfléchir aux métiers qui correspondent à vos goûts et à vos compétences, vous trouverez aussi des outils sur le site www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-selon-mes-goûts/Quiz-quels-metiers-pour-moi

La voie générale

Viser l'université ou une grande école

Cette voie permet d'acquérir une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et des méthodes de travail utiles pour suivre des études supérieures. Plus de 1 bachelier général sur 2 s'inscrit à l'université.

➤ Les 3 séries ES, L, S et leurs points forts

Au sein de cette voie, vous choisissez une « série » en fonction de vos centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études que vous envisagez. On distingue 3 séries :

- **la série Économique et Sociale (ES)**, centrée sur les sciences économiques et sociales. Les mathématiques, l'histoire-géographie et les langues vivantes y tiennent une place importante.

Cette série prépare plus particulièrement à des poursuites d'études dans les domaines de l'économie, de la gestion, du droit, des sciences politiques, du commerce ou encore des sciences humaines ;

- **la série Littéraire (L)**, essentiellement centrée sur les lettres et sciences humaines (français, littérature, philosophie, langues, histoire-géographie), mais aussi sur les arts. Cette série prépare surtout à des poursuites d'études dans le domaine des lettres, des langues, des sciences humaines, du droit et des arts ;

- **la série Scientifique (S)**, centrée sur les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur ou écologie, agromonie et territoires...). Cette série conduit à des poursuites d'études dans les domaines des sciences et des technologies ou de la santé.

➤ Les « profils » des séries générales

Au sein de chaque série se dessinent des « profils » d'études différents qui permettent soit d'**approfondir** une des disciplines dominantes de la série (par exemple : maths, physique-chimie en S ; langue vivante approfondie en L...), soit de **s'ouvrir** à des domaines nouveaux (par exemple : droit et grands enjeux du monde contemporain ou sciences sociales et politiques en ES, maths en L...).

Le meilleur profil n'est pas seulement celui qui permet d'accroître vos compétences dans une matière où vous vous sentez à l'aise, mais aussi celui qui vous permet d'obtenir votre bac dans les meilleures conditions !

Il faut aussi penser à l'après-bac. Si le choix du profil renforce le poids d'une des disciplines majeures, il doit aussi vous aider à affiner votre projet d'études supérieures. Ainsi, choisir l'enseignement d'arts en série L est logique si l'on veut s'engager ensuite dans une licence d'arts...

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie

Si vous souhaitez changer de voie, (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, (en cours ou en fin de 1^{re}), des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



➤ Après un bac général

Études longues (5 ans) ou études plus courtes (2 à 3 ans), les choix de poursuites d'études après le bac sont diversifiés.

- **S'inscrire à l'université** permet de préparer une **licence** en 3 ans (L1, L2, L3). Avec 45 licences, une large palette de disciplines est proposée. En principe, un bachelier peut candidater dans la licence de son choix. Dans les faits, il est difficile de réussir dans certains domaines sans cohérence avec son bac d'origine, surtout si l'objectif est d'obtenir le diplôme du **master** en 2 ans (M1, M2). À noter : ceux qui souhaitent se diriger vers les métiers de l'enseignement s'inscrivent, à l'issue de leur licence, dans une école supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) pour y préparer un master spécifique et passer en fin de M1 le concours visé.

- **Intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)** dans un lycée permet de préparer, en 2 ans, les concours d'entrée dans différentes grandes écoles : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles normales supérieures (ENS)... En fonction de sa série de bac, différentes filières de prépa sont accessibles. Sélection sur dossier.

- **Intégrer une école spécialisée** (dans le domaine du social, du paramédical, de la communication, du journalisme...), une école d'ingénieurs ou de commerce, un institut d'études politiques (IEP) est également possible. Le recrutement, sélectif, se fait généralement sur concours pour 2 à 5 années d'études.

- **Choisir des études plus courtes** en préparant, en 2 ans après le bac, un **DUT** à l'université ou un **BTS** en lycée ou école permet de se spécialiser rapidement en se préparant à différents métiers, ou de compléter sa formation, notamment avec une licence professionnelle (en 1 an).

Pour en savoir plus sur les différentes filières du supérieur, lire « Après le bac », pages 8 à 10.

➔ Taux d'inscription des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac L	Bac ES	Bac S
Université (hors IUT)	71 %	52 %	53 %
IUT	2 %	12 %	12 %
STS	10 %	11 %	6 %
CPGE	8 %	6 %	19 %
Autres formations (y compris écoles de commerce, d'ingénieurs et d'art)	9 %	12 %	12 %

* Source : extrait de *Repères et références statistiques*, 2015, bacheliers de la session 2014.

À savoir

Les enseignements de spécialité des bacs généraux en Nouvelle-Calédonie

- **Bac S (scientifique)**
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la vie et de la Terre
 - Informatique et sciences du numérique
- **Bac ES (économique et social)**
 - Mathématiques
 - Sciences sociales et politiques
 - Économie approfondie
- **Bac L (littéraire)**
 - Arts
 - Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec)
 - Langues vivantes (LV3 ou langue vivante approfondie)
 - Mathématiques
 - Droit et grands enjeux du monde contemporain

Consultez les lycées et leurs formations pages 38 à 40.

Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des maths... Une série pour mieux comprendre le monde contemporain.



© SMO

➤ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

➤ Au programme

En 1^{ère}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement renoué de sciences économiques et sociales** pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique) ;
- un **enseignement de mathématiques** pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En terminale, la spécialisation devient plus forte. Des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation

civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** qui ont un poids plus important qu'en 1^{ère} :

- sciences économiques et sociales (coef. 7 ou 9) ;
- mathématiques (coef. 5 ou 7) ;
- histoire-géographie (coef. 5).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

Le bac ES permet d'envisager des poursuites d'études longues dans une grande variété de domaines.

- Plus de la moitié des bacheliers ES s'inscrivent à l'**université**, notamment en licence d'économie et gestion, de droit, de langues, de lettres ou de sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie...). L'objectif est ensuite de se spécialiser en master. L'accès sélectif est alors lié à la licence choisie.
- Autre voie choisie : **les classes prépa** qui conduisent, selon les filières, à différents concours d'entrée de grandes écoles : écoles de commerce, écoles normales supérieures (ENS), instituts d'études politiques (IEP)...
- Il est également possible d'intégrer une **école** directement après le bac, pour 3 à 5 ans d'études : écoles de commerce, de journalisme, d'architecture, IEP... Sélection sur concours ou dossier.

ET APRÈS...

➤ Bac ES

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés économiques :

- <http://www.onisep.fr/Ma-voie-economique>

- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



PAROLES D'ÉLÈVES

Alice, 16 ans

1^{ère} ES au lycée Antoine Kela à Poindimié



« En 2^{ème}, je ne savais pas trop vers quelle filière me tourner car je ne sais pas ce que je veux faire plus tard. Comme dans le bac ES on a toutes les matières, j'ai choisi cette première. J'ai quand même beaucoup hésité entre L et ES, j'ai regardé sur Internet et sur la brochure et j'ai choisi ES. »

« Je me sens bien dans cet établissement, c'est super car maintenant, j'ai plein de nouvelles connaissances. A l'internat, ça se passe bien, je connais tout le monde... Il y a une bonne ambiance de classe, on s'entraide. »

« Je n'aime toujours pas l'espagnol (sourire). En sciences physiques et en sciences de la vie et de la Terre, c'est mieux qu'en seconde, le programme est plus intéressant et moins difficile. Je ne pensais pas qu'on allait avoir autant de SES, mais j'aime ça ! »

Conseils :

« Ne pas choisir en fonction de ses notes, mais plutôt en fonction de ce que l'on aime faire, sinon, c'est pas motivant ! »

Et après...

« Je ne sais toujours pas ce que je voudrais faire plus tard. J'aime la mode, alors peut être : travailler dans la vente du prêt-à-porter. Mais je ferai peut être une Licence d'anglais à l'Université de Nouméa car j'aime beaucoup l'anglais. Au SOFIP, l'an dernier j'ai surtout regardé les infos sur les études en Nouvelle Zélande et en Australie. »

• Enfin, opter pour un **BTS** ou un **DUT**, en 2 ans après le bac, permet d'exercer rapidement un métier ou de continuer ses études dans une large palette de spécialités (commerce, vente, gestion, communication, tourisme, carrières juridiques ou sociales...). Ces diplômes peuvent être complétés par une **licence pro** (en 1 an).

Perspectives professionnelles

Le bac ES prépare plus particulièrement aux métiers de la gestion, de la comptabilité, de la banque et des assurances, de la vente et de la distribution, des ressources humaines, du droit, de l'immobilier et de l'enseignement. ■

→ La 1^{ère} et la T^{le} économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LVI et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 ³⁾
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 ⁴⁾
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques	-	1 h 30	³⁾ et ⁴⁾
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30	
- économie approfondie	-	1 h 30	
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - LV3 ^{a) b)} - LCA : latin - LCA : grec - éducation physique et sportive - arts ^{f)}	3 h 3 h 3 h 3 h 3 h	3 h 3 h 3 h 3 h 3 h	⁵⁾
• Atelier artistique ^{g)}	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audio-visuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

3) Si Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si Mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

Bac L

Littéraire

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts... Une série recentrée sur les lettres.



➤ Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la philosophie, à la littérature, aux langues, à l'histoire-géo... et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle.

À noter : cette série permet de choisir jusqu'à 3 langues vivantes, de renforcer sa LV1 ou LV2, d'étudier de manière plus approfondie la littérature étrangère ou les langues de l'Antiquité (latin, grec).

➤ Au programme

En 1^{ère}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement de littérature**, qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques ;
- un **enseignement de littérature étrangère** en langue étrangère ;
- un **enseignement de sciences** ;
- un **enseignement obligatoire** à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre, arts du cirque), les langues vivantes ou les mathématiques.

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** à la série L, pour tous les élèves :

- histoire-géographie ;
- littérature ;

- littérature étrangère en langue étrangère ;
- philosophie.

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- arts ;
- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- LV3 ;
- LV1 ou LV2 approfondie ;
- mathématiques ;
- droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des exemples et des situations concrets).

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

- Les littéraires s'inscrivent principalement à **l'université** en licence arts, lettres, langues ou sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie...). Certains le font en parallèle des **CPGE littéraires**, qui préparent aux concours des grandes écoles (ENS, écoles de commerce, IEP...). Le taux d'admission étant réduit, la majorité d'entre eux poursuit en fac. Le droit convient aussi aux L.

- L'objectif est de continuer en **master** ou de rejoindre une **école** pour acquérir une formation professionnelle : enseignement, documentation, journalisme, métiers du livre ou de la culture, traduction...

- Il est possible d'opter pour un **BTS** ou un **DUT**. Certains forment aux métiers du tourisme, de la communication, aux carrières juridiques ou sociales. Ils peuvent être complétés par une licence pro.

ET APRÈS...

➤ Bac L

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés littéraires :

- <http://www.onisep.fr/Ma-voie-litteraire>

- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



PAROLES D'ÉLÈVES

Jeannette, 16 ans, et Suzanne, 17 ans

1^{ère} L au lycée Do Kamo à Nouméa



J « Depuis le collège, je souhaite devenir prof d'histoire- géo, c'est pour ça que j'ai choisi cette filière même si je n'aime pas lire énormément. » (Rires).

S « En 2^{ème} j'avais des bonnes notes dans les matières littéraires et ça m'intéressait plus que les sciences. J'en ai discuté avec les profs et ils m'ont conseillé de m'orienter vers cette filière. »

J « J'adore les langues et l'histoire car ça nous permet d'apprendre sur les autres cultures... »

S « Le français, j'adore ! Et puis l'ambiance est agréable au sein de la classe, on s'entend tous bien. »

J « Ma famille me soutient, ils sont fiers de moi, je suis la seule à suivre une filière générale. »

J « En 1^{ère} littéraire on est obligé de travailler tous les jours, ça change de la seconde... En plus on a le bac de français cette année, d'ailleurs là, j'ai l'après-midi de libre donc je vais faire des fiches qui résument mes cours. »

S « Pour nous, notre lycée il est spécial. On est vraiment soutenus, encadrés par les profs. On sent qu'ils veulent qu'on réussisse. »

Conseils :

J « J'aimerais encourager les jeunes calédoniens à faire un bac général ! Il ne faut pas rechercher la facilité, il faut se surpasser ! »

S « Si tu as un objectif en tête, faut pas lâcher ; si tu as envie, tu peux, tu vas réussir ! »

Et après ...

J « Après le bac je souhaite faire un master d'histoire-géo à l'université pour pouvoir passer le concours et devenir prof d'histoire. »

S « Plus tard je souhaite être dans l'enseignement, j'irai donc à l'UNC après le bac, préparer une licence. Je veux faire de longues études, mes parents me poussent, m'encouragent dans ce sens-là. »

Perspectives professionnelles

Les débouchés se situent dans l'enseignement et les métiers de l'information et de la communication, la documentation, les bibliothèques, le journalisme, l'édition, la traduction et l'interprétariat, voire la publicité... Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, culture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse).

Les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme... Les secteurs du paramédical, de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique.. ■

→ La 1^{ère} et la T^{le} littéraire (L)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Français et littérature	4 h	-	5 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	4 (LV1) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1 ^{ère} et un enseignement de spécialité au choix en T ^{le} parmi :			
- arts ^{f)}	5 h	5 h	6 ³⁾
- LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	4
- LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	4
- LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	4
- LV1 ou LV2 approfondie	3 h	3 h	4
- mathématiques	3 h	4 h	4
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	4
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - LV3 ^{a) b) g)}	3 h	3 h	4)
- LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	
- LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	
- arts ^{h)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, arts du cirque (8 h en 1^{ère} et en T^{le}), musique ou théâtre.

g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

3) Épreuves d'arts : à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 3).

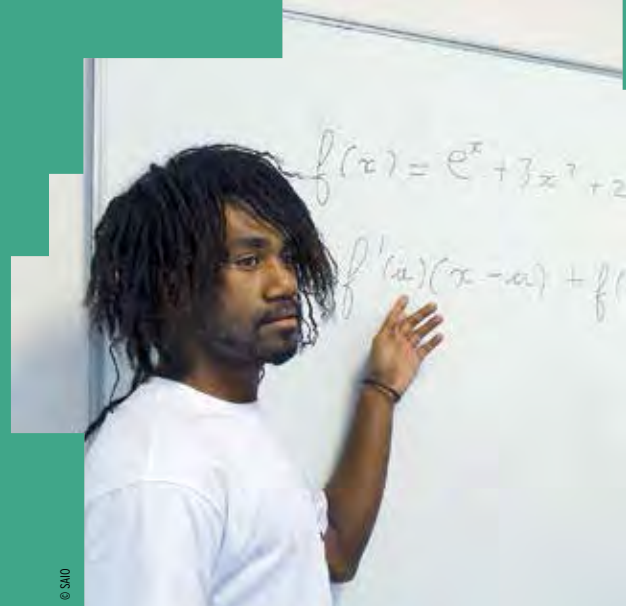
4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

Bac S

Scientifique

Un bac pour ceux qui sont particulièrement intéressés par les matières scientifiques, des maths à la biologie, en passant par la physique, la chimie et les sciences de la vie et de la Terre, les sciences de l'ingénieur, l'écologie et l'agronomie, l'informatique et les sciences du numérique.



© SAO

➤ Pour qui ?

Pour ceux qui envisagent en priorité des poursuites d'études supérieures scientifiques.

➤ Au programme

En 1^{ère}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série. S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- mathématiques, pour acquérir les notions et les concepts fondamentaux au travers d'activités de recherche et de résolution de problèmes ;
- sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur (ou écologie, agronomie et territoires, enseignement dispensé dans les lycées agricoles, non proposé en Nouvelle-Calédonie).
- physique-chimie pour mettre l'accent sur la démarche expérimentale ;

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale) à côté des **enseignements spécifiques** (pour tous les élèves) dont le poids est plus important qu'en 1^{ère}.

- mathématiques (coef. 7 ou 9) ;
 - physique-chimie (coef. 6 ou 8) ;
 - sciences de la vie et de la Terre (coef. 6 ou 8) ou sciences de l'ingénieur (coef. 8) ou écologie, agronomie et territoires (coef. 7 ou 9).
- De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- informatique et sciences du numérique : introduction à l'information numérique, aux algorithmes, aux langages et architectures informatiques pour comprendre les usages (internet, réseaux sociaux...), les créations (objets numériques, représentations 3D...), les applications (logiciels) et les enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne...);

- écologie, agronomie et territoires (étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines et prenant en compte le développement durable).

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'**accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- 2 **enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

Le bac S est naturellement adapté à la poursuite d'études en sciences ou en santé, tout en ouvrant à bien d'autres domaines.

- De nombreux bacheliers S rejoignent l'**université**, notamment en santé, en sciences (maths, informatique, mécanique...), en économie-gestion ou en sport. Prévoir des études longues : 5 ans pour le master, jusqu'à 11 ans pour devenir médecin.
- Autre voie : les **classes prépa** scientifiques qui conduisent aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs, vétérinaires, militaires ou des écoles normales supérieures (ENS). Les prépas économiques et littéraires sont également adaptées.
- Opter pour un **BTS** ou un **DUT**, en 2 ans après le bac, permet d'exercer rapidement un métier ou de continuer ses études.
- Enfin, il est possible d'intégrer une école directement après le bac, pour 3 à 5 ans d'études : écoles d'ingénieurs, de commerce, du paramédical, d'architecture... Sélection sur concours ou dossier.

ET APRÈS...

➤ Bac S

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :
- <http://www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique>
- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



PAROLES D'ÉLÈVES

Samuel, 15 ans, Anissa, Willianna et Jean Paul, 16 ans

(photo ci-contre)

1^{ère} S au lycée Willama Haudra à Lifou

S « J'ai suivi la filière S car j'ai toujours été attiré par les sciences. Les profs m'avez prévenu que le niveau aller être plus difficile. Ils n'ont pas menti mais il faut s'accrocher et travailler à la maison. Les profs sont derrière nous et ça aide. Après, j'aimerais faire une classe prépa bio en France pour faire une école d'ingénieurs. »

A « J'ai choisi la 1^{ère} S pour pouvoir choisir la licence que je veux à l'université. Je savais que le niveau serait élevé mais il suffit de bien suivre en cours pour comprendre et se prendre en main. Au lycée des Iles on a aussi la chance d'avoir une préparation au concours sciences-po que je compte essayer de passer »

W « J'ai choisi S parce que j'aime la SVT, la physique et les maths. Cette filière m'a toujours inspirée. Je voudrais être chercheur dans la biologie et travailler à l'IRD. Après le bac, j'aimerais faire un Master de biologie à l'UNC. Le lycée des Iles c'est top ! C'est grand, il y a de l'espace, beaucoup de verdure, un CDI convivial et l'équipement sportif est au top ! En plus, on s'entend bien avec les profs. C'est grâce au guide d'orientation et la documentation du CDI que j'ai réfléchi à mes choix. On a la chance d'avoir un lycée ici alors il faut en profiter ! C'est un avantage de ne pas changer de mode de vie. Ça rend la vie plus facile ! »

JP « C'est en 2^{nde} que j'ai vraiment su ce que je voulais faire. J'avais pris sciences de laboratoire où on choisissait l'expérience qu'on voulait faire et ça m'a plu. Après on a eu RDV avec une dame de l'orientation et j'ai découvert le métier de roboticien. Je me suis dit que c'est ce que je ferai. »

Conseils :

A « Il faut prendre le temps de bien choisir, en fonction des matières fortes sans délaisser les autres matières. Il faut demander conseil à un parent, un professeur, si on n'est pas sûr de son orientation. »

JP « Il ne faut pas regarder par rapport à ce que les parents veulent. Il faut trouver quelque chose qui va vous plaire et donc vous permettre d'avoir le bac, parce que quand on aime, on a de bonnes notes. »

➤ Perspectives professionnelles

En tant que filière scientifique, la série S prépare tout particulièrement aux métiers d'ingénieur, de technicien supérieur (en aéronautique, mécanique, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, énergie, environnement, électronique, informatique et technologies numériques...) et aux professions médicales.

À ne pas négliger non plus les études d'architecture et d'urbanisme, les écoles militaires, les formations dans les domaines de l'audio-visuel, du sport et de l'enseignement. ■

➔ La 1^{ère} et la T^{le} scientifique (S)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Mathématiques	4 h	6 h	7 ou 9 ³⁾
Physique-chimie	3 h	5 h	6 ou 8 ³⁾
Sciences de la vie et de la Terre	3 h	3 h 30	6 ou 8 ³⁾
ou Sciences de l'ingénieur ^{e) f)}	7 h	8 h	6 ou 8 ³⁾
ou Ecologie, agronomie et territoire ^{e) g)}	6 h	5 h 30	7 ou 9 ³⁾
Philosophie	-	3 h	3
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	3 h
Un enseignement de spécialité au choix parmi ^{h)}			
- mathématiques	-	2 h	2
- physique-chimie	-	2 h	2
- sciences de la vie et de la Terre	-	2 h	2
- informatique et sciences du numérique	-	2 h	2
- écologie, agronomie et territoire ^{g)}	-	2 h	2
Enseignements facultatifs [*]			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	4)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{h)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les choix de Sciences de l'ingénieur et d'écologie, agronomie et territoires, les TPE sont intégrés dans l'horaire de chaque discipline. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

f) Dans le cas du choix de Sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires, le choix d'un enseignement de spécialité est facultatif.

g) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement générale et technologiques agricoles. Non proposé en Nouvelle-Calédonie.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère} à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

3) Si discipline choisie en épreuve de spécialité.

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

La voie technologique

Cap sur les études supérieures

Cette voie prépare à la poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans après le bac, voire jusqu'à bac + 5... pour les plus ambitieux. Ainsi, près de la moitié des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un DUT, les autres se dirigeant vers l'université ou les écoles spécialisées.

↳ Les 7 séries offertes en Nouvelle-Calédonie et leurs points forts

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de situations de terrain. Les enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...) vous permettent de consolider les savoirs fondamentaux en vous donnant des repères culturels et historiques.

- La série **Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)** s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en relation avec les problématiques technologiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et DUT, ou un accès aux études longues (licence pro, diplôme d'ingénieur) pour les plus motivés. Elle propose, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une préparation à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT) à bac + 5 et au-delà (diplômes des écoles d'ingénieur et licences masters).

- La série **Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)** vise les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série débouche sur la préparation, en 2 ans, du BTS des arts appliqués ou du diplôme des métiers d'art (DMA).

NOUVEAU

- La série **Sciences et technologies de laboratoire (STL)** concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie... Les travaux pratiques en laboratoire, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

- La série **Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)** s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS du secteur paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

- La série **Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)** est plus spécifiquement destinée aux

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie

Si vous souhaitez changer de voie, (en cours ou en fin de 2^{nde}) ou de série, en cours ou en fin de 1^{ère}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ Taux d'inscription des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac ST2S	Bac STMG	Bac STL	Bac ST2D	Autres bacs techno ⁽¹⁾
Université (hors IUT)	25 %	23 %	36 %	13 %	11 %
IUT	2 %	11 %	14 %	24 %	2 %
STS	12 %	42 %	32 %	41 %	52 %
CPGE	0 %	2 %	3 %	4 %	1 %
Autres formations	9 %	4 %	3 %	5 %	3 %

* Source : extrait de *Repères et références statistiques*, 2015, bacheliers de la session 2014.

(1) STAV, STD2A, TMD, hôtellerie devenu STHR

élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Elle propose, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une préparation à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT) à bac + 5 et au-delà (diplômes des écoles supérieures de commerce et de management, diplôme d'expertise comptable, masters).

- La série **Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)** concerne les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

- La série **Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)**. Elle s'adresse aux élèves (après une 2nde spécifique) souhaitant exercer un métier dans le secteur de la restauration ou de l'hébergement. Les enseignements technologiques principalement sous forme de travaux pratiques, dominant. Ce diplôme est surtout axé sur la poursuite d'études en BTS, mais certains bacheliers entrent dans la vie active.

• 1 autre série est offerte en métropole :

> Bac **Techniques de la Musique et de la Danse (TMD)**, spécialité Instrument ou Danse. Consultez le *guide national*.

→ Les spécialités des séries technologiques

Chaque série de bac technologique (sauf les séries STD2A, ST2S et hôtellerie) offre la possibilité de suivre une spécialité (voir l'*Info + ci-contre*), pour acquérir des concepts et des méthodes de travail spécifiques. Elle vous aide à préparer votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

→ Après un bac techno

Études courtes (2 à 3 ans) ou plus longues (5 ans), les choix d'études après un bac technologique sont diversifiés. Un premier palier (en 2 ans) avant de faire le choix de poursuivre des études plus longues est le plus souvent conseillé pour réussir.

- Les **BTS** et les **DUT** (en 2 ans) offrent des spécialités en cohérence avec le bac obtenu. En BTS/BTSA, les dossiers des bacheliers technologiques et professionnels sont examinés en priorité. Les candidats ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

- Les **écoles spécialisées** (du secteur social, paramédical, du commerce et de la communication...) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier).

- **Certaines classes préparatoires** aux grandes écoles (CPGE) sont réservées aux bacheliers STI2D, STL, STAV et STMG.

- Le taux de réussite des bacheliers technologiques à l'**université** est faible, car leur bac ne prépare pas aux études théoriques des licences qui impliquent d'être très autonome dans son travail et de bien maîtriser la rédaction. Proposée par certaines universités, 1 année de mise à niveau est souvent conseillée.

Voir « Après le bac », pages 8 à 10. ■

À savoir

Les spécialités des bacs technologiques en Nouvelle-Calédonie

> Bac **STL** (sciences et technologies de laboratoire)

- Biotechnologies
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire

> Bac **STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)

- Ressources humaines et communication
- Mercatique
- Gestion et finance
- Systèmes d'information et de gestion

> Bac **STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

- Architecture et construction
- Énergies et environnement
- Innovation technologique et éco-conception
- Système d'information et numérique

Consultez « Les Lycées et leurs formations » pages 38 à 40.

Bac STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

S'appuyant sur les technologies du XXI^e siècle (tablette numérique, portable, objets connectés, domotique, bâtiments intelligents, voiture électrique, robot d'exploration...) le bac STI2D s'adresse à ceux qui s'intéressent à l'ingénierie industrielle, à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement.



➤ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente en vue d'une poursuite d'études.

➤ Au programme

La série STI2D vous permet d'acquérir des compétences technologiques transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les programmes de mathématiques et de physique-chimie sont adaptés pour vous donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques.

Ces derniers reposent sur une démarche d'analyse fondée sur 3 approches complémentaires (« énergie », « information » et « matière »), qui permettent d'aboutir à la création de solutions techniques et intégrant les contraintes propres au monde industriel, y compris le développement durable.

Le bac STI2D propose des **enseignements propres** à chacune des 4 spécialités. Dans chacune d'entre elles, l'accent est mis sur l'une des 3 approches technologiques : « énergie » (énergies et environnement), « information » (systèmes d'information et numérique) ou « matière » (architecture et construction ; innovation technologique et éco-conception). À noter : 1 h hebdomadaire d'enseignement technologique dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STI2D

Votre spécialisation est progressive même si vous choisissez une spécialité parmi les 4 existantes, au moment de votre inscription en 1^{ère} STI2D. Selon les lycées, la spécialité ne devient déterminante qu'au terme du 1^{er} trimestre de la classe de 1^{ère}, ou à partir de la classe de terminale. Le choix de la spécialité n'est pas figé non plus. Vous pouvez en changer dans les premiers mois de la classe de 1^{ère}, en motivant votre demande par un projet... et sous réserve de places disponibles.

- **Innovation technologique et éco-conception** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives à la structure et à la matière, qui respectent des contraintes économiques et environnementales. Cette approche développe des compétences dans l'utilisation des outils de conception et dans la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

- **Systèmes d'information et numérique** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluritechniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'information. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluritechniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.

- **Énergies et environnement** : cette spécialité explore le domaine de l'énergie et sa gestion. Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'efficacité énergétique de tous les systèmes intégrant une composante énergétique, leur impact sur l'environnement et l'optimisation du cycle

ET APRÈS...

➤ Bac STI2D

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :

- <http://www.onisep.fr/>

Ma-voie-scientifique

- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



PAROLES D'ÉLÈVES

**Florian, 16 ans,
et Charles, 17 ans**

**1^{ère} STI2D au lycée Jules
Garnier à Nouméa**



F « J'ai fait un stage en électricité, j'ai fait des dessins, des plans, ça m'a plu et j'ai choisi cette série. Je ressens bien la différence avec la 2^{nde} : dès le début de l'année on te parle du baccalauréat, on te met la pression, mais ça motive ! »

C « J'étais intéressé par la techno. Un cousin m'en a parlé, la pratique m'a donné envie. À Garnier on se sent bien, on voit la mer et on se sent libre. C'est grand, au début tu te perds, après ça va ! On a pas mal d'heures d'études, j'en profite pour bosser mes cours. Ça me laisse du temps pour respirer quand je rentre chez moi. »

C « C'est intéressant, on étudie les énergies renouvelables. Aujourd'hui je sais ce que ça veut dire développement durable ! » Sourire.

Et après ...

F « Je vais continuer sur un BTS d'ingénierie, je verrai si je reste ici ou si je pars... »

C « Je vais continuer dans le domaine de l'i-tech en Nouvelle- Zélande. J'aime ce pays, c'est le pays le plus vert, le plus avancé, et ils sont contre le nucléaire. »

de vie. Les systèmes étant communicants, la maîtrise de l'énergie exige des compétences sur l'utilisation des outils de commande.

- **Architecture et construction** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respectent des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

➤ Poursuites d'études

- En tête des poursuites d'études après le bac STI2D : un **BTS** ou un **DUT** en 2 ans, notamment en énergie, logistique, maintenance, informatique industrielle...
- Il est aussi possible de postuler dans certaines **écoles d'ingénieurs** en 5 ans, avec un solide dossier, ou dans quelques écoles spécialisées en électronique, mécanique, réseaux...
- Autre voie : la **classe prépa** technologie et sciences industrielles (TSI), accessible avec un bon niveau. Réservée aux bacheliers STI2D, elle permet d'intégrer une école d'ingénieurs sans être en concurrence avec les bacs S.
- Enfin, pour rejoindre une licence sciences de l'ingénieur à l'**université** (par exemple, électronique, mécanique...), 1 année de mise à niveau est souvent conseillée.

➔ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements technologiques communs			
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h	8
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	- ⁴⁾
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- architecture et construction	5 h	9 h	12 ⁵⁾
- énergies et environnement	5 h	9 h	
- innovation technologique et éco-conception	5 h	9 h	
- systèmes d'information et numérique	5 h	9 h	
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{d)}	3 h 3 h	3 h 3 h	6)
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère} à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

5) L'évaluation de l'enseignement spécifique se fait sur un projet lié à la spécialité suivie par l'élève, à la fois en cours d'année (coef. 6) et par une épreuve terminale (coef. 6).

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative est choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2.

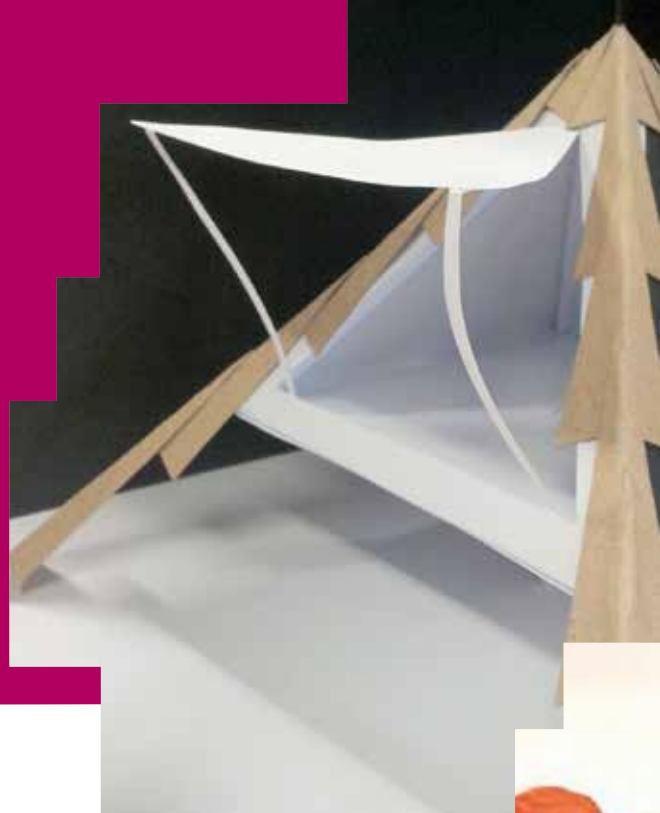
➤ Perspectives professionnelles

Le bac STI2D, polyvalent, se concentre sur les poursuites d'études. Ses débouchés se situent donc principalement dans l'ensemble des métiers orientés vers les technologies industrielles. ■

Bac STD2A

Sciences et technologies
du design et des arts appliqués

Le bac STD2A s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les métiers du design ou des métiers d'art. Cela concerne les secteurs du design graphique, du design d'espace (architecture intérieure, cadre de vie, scénographie), du design de mode, du design de produits et des métiers d'art (mode, textile, bijou, habitat, céramique, verre, reliure...).



➤ Pour qui ?

Ce bac intéressera ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

➤ Au programme

À côté des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, langues vivantes, EPS...) demeurent les enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales permettant d'appréhender, de manière active, les univers complexes du design et des métiers d'art, à travers **4 pôles disciplinaires** :

- **arts, techniques et civilisations** : étude des différents mouvements artistiques (architecture, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, arts décoratifs, design) à travers l'histoire ;
- **démarche créative** : étude des démarches d'expérimentation et d'applications concrètes dans l'ensemble des domaines du design et des métiers d'art. À l'aide d'outils, de supports et de moyens spécifiques, cet enseignement est censé développer la curiosité, l'esprit d'initiative et l'autonomie des élèves ;

- **pratiques en arts visuels** : étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression afin de permettre aux élèves d'acquérir une mobilité graphique et plastique pour décrypter un croquis, un schéma... ;

- **technologies** : étude des matériaux et de leur mise en œuvre dans les différents domaines du design et des métiers d'art.

À noter : 1 h hebdomadaire de design et d'arts appliqués dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études et insertion

Déjà formés aux arts plastiques et appliqués, ainsi qu'à la réalisation de projets en design, les bacheliers STD2A accèdent aux **DMA** (diplômes des métiers d'art) et **BTS arts appliqués** sans passer par la mise à niveau. Ils sont sélectionnés sur la base de leurs résultats scolaires et des travaux artistiques joints au dossier. Dans certaines spécialités, le nombre de places et/ ou d'établissements est réduit, d'où une forte concurrence.

Les domaines sont variés : graphisme, stylisme, architecture intérieure, création industrielle, design d'objet, restauration d'art, cinéma d'animation... À choisir en fonction de son projet professionnel.

À bac+2, les BTS et DMA préparent aux fonctions d'**assistant en conception-crédation** ou d'**artisan d'art**. Ils gagnent à être



ET APRÈS...

➤ Bac STD2A

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :

- www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique

- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



→ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	2
Physique- chimie	3 h	2h	2
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ³⁾	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Design et arts appliqués	13 h	17 h	6 + 16 ⁴⁾
Design et arts appliqués en langue vivante 1 ⁵⁾	1 h	1 h	- ⁵⁾
Éducation physique et sportive ⁶⁾	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ¹⁾	3 h 3 h	3 h 3 h	6)
• Atelier artistique ²⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'épreuve se décompose en 2 parties : analyse méthodique en design et arts appliqués (coef. 6) ; projet en design et arts appliqués, évalué en cours d'année (coef. 8) et lors d'un oral terminal (coef. 8).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2.

complétés par une **licence pro**, qui apporte en 1 an une spécialisation ou une 2^e compétence. Ou, mieux, par un diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) qui mène au niveau bac+5.

- Les bacheliers STD2A qui visent un emploi de **designer** doivent envisager des études longues. Ils peuvent déposer un dossier dans une **école d'art**. Certaines écoles, notamment les publiques (Ensad, Ensai, écoles des beaux-arts), recrutent sur concours. Très demandées, car moins coûteuses que les écoles privées, elles sont souvent les plus sélectives.

- L'université est accessible aux STD2A, mais leur bac ne les prépare pas aux études théoriques. Ceux qui s'inscrivent en **licence art** continuent en **master**. Quelques mentions forment au design.

→ Perspectives professionnelles

Ce bac débouche sur les métiers de l'architecture d'intérieur, le design d'espace, le design de produit, la publicité, l'édition, la communication visuelle, la mode... ■

NOUVEAU

Bac STL

Sciences et technologies de laboratoire

Le bac STL s'adresse aux élèves qui ont un goût affirmé pour la biologie, les manipulations et la démarche expérimentale en laboratoire et qui souhaitent acquérir un solide bagage scientifique et technologique.



© SMO

➤ Pour qui ?

Pour les élèves qui ont un goût affirmé pour les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.

➤ Au programme

Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences scientifiques et technologiques. Ils apprennent à mettre en œuvre des techniques d'observation, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé (antibiotiques, bilan sanguin...), de l'environnement (contrôle de l'air, épuration des eaux...), des bio-industries (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, biocarburants...), des industries de la chimie (produits cosmétiques, pharmaceutiques...).

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STL

- **Biotechnologies** : cette spécialité étudie des exemples concrets d'application des biotechnologies dans différents secteurs (agroalimentaire, santé, environnement...), à travers des activités technologiques variées, relevant de la biochimie, de la microbiologie et de la biologie humaine. La complémentarité entre savoirs scientifiques et savoir-faire permet de construire des compétences d'analyse, de synthèse, ouvrant sur le monde de la recherche des bio-industries, de la maîtrise de l'environnement et de la gestion de la santé.
- **Sciences physiques et chimiques en laboratoire** : cette spécialité permet d'appréhender la diversité des métiers impliquant les sciences et technologies pratiquées dans les laboratoires, dans des domaines aussi variés que la production (d'énergie, de produits de construction, d'emballages, de produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, textiles), l'aéronautique, l'analyse médicale et biologique, le traitement (eaux, déchets, pollution, air...), la météorologie, etc.

ET APRÈS...

➤ Bac STL

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :

- www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique
- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac





→ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies de laboratoire (STL)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique- chimie	3 h	4h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ³⁾	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ⁴⁾	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques à la série			
Chimie-biochimie-sciences du vivant	4 h	4 h	4)
Mesure et instrumentation	2 h	-	6
Enseignement technologique en langue vivante 1 ⁴⁾	1 h	1 h	
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- biotechnologies	6 h	10 h	4)
- sciences physiques et chimiques en laboratoire	6 h	10 h	4)
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi :	3 h	3 h	
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	
- arts ⁴⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	6)
• Atelier artistique ⁴⁾			

→ Poursuites d'études

• Formés aux manipulations et aux pratiques de laboratoire, les bacheliers STL accèdent en nombre aux **BTS** ou aux **DUT** de biologie, de chimie, de l'environnement, du paramédical... De quoi s'insérer professionnellement en 2 ans ou continuer ses études.

• Les bacheliers STL avec un bon niveau peuvent rejoindre une **classe prépa** technologie et biologie (TB) ou technologie, physique et chimie (TPC), qui leur donne accès à certaines **écoles d'ingénieurs** de biologie ou de chimie.

• Autre voie : postuler dans les écoles d'ingénieurs qui recrutent des bacheliers STL. Il faut présenter un solide dossier et s'engager pour 5 ans d'études. Certaines écoles du paramédical ou de biologie leur sont également accessibles sur concours.

• **À l'université**, les licences en sciences de la vie nécessitent de s'adapter à une approche théorique. Le mieux : suivre 1 année ou des cours de mise à niveau en sciences.

→ Perspectives professionnelles

Plusieurs métiers sont accessibles après avoir suivi une filière STL : technicien supérieur en laboratoire d'analyses, de contrôle, de recherche, assistant ingénieur de recherche, manipulateur en radiodiagnostic (radiographie, IRM, scanner...), en radiothérapie, diététicien, conducteur de process dans l'industrie et l'environnement, qualitatifien... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2.

c) L'enseignement technologique est dispensé en langue vivante. Il porte sur les biotechnologies ou sur les sciences physiques et chimiques de laboratoire. Il est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et par un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'évaluation comprend une épreuve de chimiebiochimie-sciences du vivant et un enseignement spécifique lié à la spécialité biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (coef. 8) et une épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité (coef. 6).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

PAROLES D'ÉLÈVES

Un an après...

Ornella, 17 ans

Terminale ST2S au lycée Anova à Païta

« Les matières ST2S et la biologie me plaisent autant si ce n'est plus que l'année dernière ! En plus, j'ai presque les mêmes profs que l'an dernier ; ils sont toujours aussi top ! » Sourire.

« Je travaille beaucoup plus que l'année dernière en revanche. C'est l'année du baccalauréat mais je ne suis pas stressée car je suis très bien organisée dans mon travail. »

« Je ne lâche pas, faut pas lâcher, je veux vraiment faire un métier que j'aime ! »



→ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Français ^{b)}	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{c)}	3 h	3 h	LV1 : 2 ^{d)} LV2 : 2 ^{d)}
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales ^{a)}	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines ^{a)}	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive ^{d)}	2 h	2 h	2
Projet technologique ^{e)}	-	-	7 ^{d)}
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{f)}	3 h 3 h	3 h 3 h	3)
• Atelier artistique ^{g)}	72 h annuelles	72 h annuelles	

→ Perspectives professionnelles

Après des études en ST2S, on peut devenir secrétaire médicale ou entrer à la CAFAT comme gestionnaire-conseil de l'assurance-maladie. On peut aussi travailler dans le secteur paramédical comme aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...

Dans le social, le bac ST2S est également bien adapté aux métiers d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale et familiale, d'éducateur spécialisé ou encore d'éducateur de jeunes enfants. ■

a) L'épreuve d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques ou les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en cours d'année (coef. 4) et lors d'un oral terminal (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

Un bac pour tous les curieux de l'actualité économique et juridique, attirés par l'informatique et le monde de l'entreprise. Et pour des jeunes créatifs, organisés et entreprenants.



➤ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

➤ Au programme

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication, bases de l'intelligence collective, etc. Il comprend un **pôle technologique** commun en 1^{ère} et en lien avec la spécialité choisie en terminale, un **pôle général** (français, maths, langues, histoire-géographie, philosophie et EPS) et un **pôle économie-droit et management des organisations**. Ce dernier pôle, articulé avec le pôle technologique, donne les repères et les outils d'analyse et d'interprétation des logiques de fonctionnement des entreprises, des administrations, des associations. Observation du fonctionnement, mesure et analyse des résultats avant leur interprétation et la préparation de décisions sont mis en œuvre dans des situations réelles ou simulées. Pratiques des jeux sérieux (serious-game), usages des réseaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (PGI) sont au programme d'une pédagogie de l'action, basée sur la conduite d'études (en 1^{ère}) et de projets (en terminale).

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STMG en terminale

- **Gestion et finance** : étudie le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.
- **Systèmes d'information de gestion** : s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication, avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.
- **Ressources humaines et communication** : examine la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'entreprise.
- **Marketing (mercatique)** : porte sur l'étude des marchés et la connaissance des consommateurs.

➤ Poursuites d'études

- La majorité des bacheliers STMG se tourne vers un **BTS** ou un **DUT** en lien avec les spécialités de terminale. Par exemple, après la spécialité marketing, BTS management des unités commerciales (MUC) ; après la spécialité gestion et finance, BTS comptabilité et gestion (CG) ; après la spécialité systèmes d'information de gestion, BTS services informatiques aux organisations (SIO) ; après la spécialité ressources humaines et communication, BTS assistant de manager (AM). Possibilité de continuer ensuite en licence pro (1 an) à l'université, ou en école de commerce ou en école spécialisée (tourisme...).
- Près de 1 bachelier STMG sur 4 s'inscrit à l'**université** en licence de droit, d'administration économique et sociale (AES), d'économie-gestion... Mais, attention, la réussite n'est pas toujours au rendez-vous car ces études exigent beaucoup d'autonomie, une solide culture générale et d'être à l'aise à l'écrit.
- Les meilleurs élèves peuvent intégrer une **classe prépa** économique et commerciale. L'option technologique (ECT) leur est réservée, quelle que soit la spécialité suivie en terminale. Elle prépare en 2 ans aux concours d'entrée des

ET APRÈS...

➤ Bac STMG

Pour en savoir plus sur la série STMG :

- www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique
- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



PAROLES D'ÉLÈVES

Maxime, 17 ans

1^{ère} STMG au lycée Lapérouse

« J'ai fait le choix de m'orienter vers une 1^{ère} STMG car plus tard je souhaite faire du droit. Mes parents respectent mes choix, j'ai énormément de chance. »

« Pour moi, cette classe est un bon tremplin pour intégrer une classe prépa pour laquelle les terminales STMG sont prioritaires. »

« Je me sens très bien dans cette classe, toutes les matières sont appliquées à l'entreprise et ça j'adore. On est dans le concret, finie l'abstraction théorique ! » (Sourire)

« On étudie des termes que l'on entendait uniquement dans la bouche de nos parents ; comme par exemple la TVA, la notion de valeur ajoutée... Je suis très attentif en cours, du coup, 95% du travail est fait. »

« Il règne une très bonne ambiance au lycée. L'équipe éducative est top et il n'y a pas de conflit entre les élèves. »

Conseils :

« Ne jamais baisser les bras. Quand on veut on peut ! C'est la volonté qui prime ! »

Et après...

« Après le bac, je souhaite intégrer une prépa en France. J'ai envie de quitter le territoire pour faire mes études car j'ai soif de culture, de nouveau. »

→ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	4 h 30	5 h	LV1 : 3 ²⁾ LV2 : 2 ²⁾
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	3)
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-

Un enseignement spécifique au choix parmi :

Gestion et finance	-	6 h	12 ⁴⁾
Mercatique (marketing)	-	6 h	12 ⁴⁾
Ressources humaines et communication	-	6 h	12 ⁴⁾
Systèmes d'information de gestion	-	6 h	12 ⁴⁾

Enseignements facultatifs *

• 2 enseignements au plus parmi :			
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	5)
- arts ^{c)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{d)}	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audio-visuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

3) L'enseignement de sciences de gestion est évalué par l'épreuve d'étude de gestion en 1^{ère}. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

4) L'évaluation de l'enseignement spécifique comprend une épreuve écrite évaluée en cours d'année (coef. 6) et une épreuve terminale écrite (coef. 6).

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2.

écoles supérieures de commerce (3 ans d'études).

• Enfin, il est possible d'intégrer directement après le bac certaines écoles de commerce, de tourisme, d'hôtellerie ou de préparer un diplôme d'Etat (DE) dans des écoles paramédicales ou sociales. Compter 3 à 5 ans d'études.

➤ Perspectives professionnelles

Le bac STMG prépare à des poursuites d'études larges pour une insertion professionnelle rapide (bac + 2) ou plus longue (bac + 5) dans les champs d'activité de la gestion : finance et contrôle de gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing, communication. De nombreux secteurs d'activité peuvent être envisagés : banque, assurance, professions immobilières, grande distribution, conseils et services numériques, mais aussi l'industrie, l'expertise comptable, l'enseignement, etc. Avec un bac + 2, on peut occuper un poste d'assistant de manager, d'assistant de gestion

en PME-PMI, de responsable d'unité commerciale, de développeur d'applications ou de technicien réseau... Avec un bac + 5, un poste de chargé de clientèle banque, chef de produit marketing, d'analyste financier, de chef de projet, d'administrateur réseau...

La fonction publique constitue aussi un débouché non négligeable : concours de contrôleur (des impôts, des douanes, du travail ou du Trésor), de secrétaire administratif, de rédacteur territorial... ■

Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Un bac pour suivre l'évolution du monde agricole et cerner ses nouvelles priorités : qualité et sécurité alimentaires, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement...



© FOTOLIA

➤ Pour qui ?

Ce bac (sous tutelle du ministère de l'Agriculture) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire.

➤ Au programme

Dispensée au Lycée Agricole de la Nouvelle-Calédonie à Pouembout, la formation combine **enseignements généraux et technologiques**, cours théoriques, travaux pratiques et dirigés. Elle comporte 8 semaines de stages.

Les technologies de l'information sont abordées et une large part est accordée à l'approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation).

Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole, avec **3 axes** : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.

Le lycée propose deux espaces d'initiative locale (EIL) permettant un approfondissement technologique : technologies de la production agricole et aménagement et valorisation des espaces. Une occasion d'élargir ses possibilités de poursuites d'études.

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

Logiquement, le bac STAV permet de poursuivre des études dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du service en milieu rural...

- En 2 ans après le bac, les **BTSA** (BTS agricoles) sont tout à fait adaptés. De nombreuses spécialités sont proposées : agronomie, aménagements paysagers, analyse et conduite de systèmes d'exploitation, aquaculture, génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau... Quelques **BTS** et **DUT** sont également envisageables, par exemple en biologie. Ces différents diplômes permettent de s'insérer professionnellement ou de continuer des études.

- Autre voie : les **certificats de spécialisation agricoles** (CS). Préparés en quelques mois souvent en apprentissage, ils forment à la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole ou d'un aménagement paysager.

- Quelques bacheliers STAV optent pour une **école spécialisée** (par exemple en tourisme rural). D'autres postulent dans les écoles d'ingénieurs en agriculture ou en agronomie qui recrutent ces profils. Il faut prévoir une solide sélection à l'entrée et s'engager pour 5 ans d'études.

- Les **classes prépa** technologie et biologie (TB) accueillent aussi un petit nombre de bacheliers STAV pour les préparer à l'entrée de certaines écoles d'ingénieurs.

- Enfin, les bacheliers STAV qui s'inscrivent à l'**université** ont intérêt à viser une licence pro (en 1 an après un bac+2) ou à passer par une mise à niveau.

ET APRÈS...

➤ Bac STAV

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :

- www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique
- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



→ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	1 ^{ère} et T ^{le}
Mathématiques	2 h 30
Informatique	30 min
Français	2 h
Philosophie	1 h
Histoire-géographie	1 h 45
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	2 h + 1 h 30
Physique-chimie	2 h 15
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h 45
Biologie-écologie	2 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 30
Sciences et techniques agronomiques	1 h 45
Espaces d'initiative locale (EIL) ^{b)}	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles
Enseignements facultatifs *	
• 2 enseignements au plus parmi : - pratiques physiques et sportives - langue vivante 3 ^{a)} - hippologie et équitation - pratiques sociales et culturelles • Pratiques professionnelles	2 à 3 h

a) Les langues vivantes 1 et 2 sont étrangères. La langue vivante 3 est étrangère ou régionale.

b) 2 espaces d'initiative locale (EIL) sont proposés au choix au lycée de Pouembout, voir page 41.

* Tous les enseignements ne sont pas proposés au lycée de Pouembout. Néanmoins ils peuvent être parfois présentés au bac à titre individuel. Renseignez vous auprès de l'établissement.

→ Perspectives professionnelles

Le bac STAV prépare à des poursuites d'études supérieures pour exercer les métiers d'exploitant agricole, de contrôleur laitier, de conseiller en chambre d'agriculture, de technicien paysagiste, de technicien forestier...

Dans l'agroalimentaire, des postes de chefs de fabrication, de contrôleurs qualité et de commerciaux sont à prendre.

Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés. ■

→ Les épreuves en 1^{ère} et T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	Coefficient
Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique ^{a)}	3 + 1*
Langues vivantes	2 + 2*
Éducation physique et sportive	3*
Mathématiques et TIM (technologie de l'informatique et du multimédia)	3 + 1*
Philosophie et histoire-géographie ^{b)}	3 + 1*
Sciences économiques et sociales	2 + 1*
Sciences du vivant	4 + 3*
Sciences de la matière	2 + 1*
Technologies	5 + 3*
Épreuve facultative (2 au maximum)	c)

* Coefficients attribués à des contrôles en cours de formation (CCF) portant sur une ou plusieurs disciplines.

a) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

b) Épreuve de philosophie (coef. 1) ; épreuve d'histoire-géographie (coef. 2).

c) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

Bac STHR

La série STHR marque la rénovation en profondeur du bac hôtellerie, dont il conserve les spécificités. Il vise à favoriser l'accès aux formations supérieures.



ONISIP

➤ Pour qui ?

La préparation au bac sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) se déroule sur 3 ans (2^{de} spécifique, puis 1^{re} et terminale STHR) et concerne les élèves issus d'une classe de 3^e. L'admission est désormais possible en 1^{re}, après une 2^{de} générale et technologique, une 2^{de} ou une 1^{re} professionnelle, ou exceptionnellement un CAP de la spécialité sur bon dossier.

➤ Au programme

En guise de repères, dans le tableau ci-contre, nous détaillons les contenus de la classe de 2^{de} spécifique.

Dans cette classe, la série STHR propose un recentrage sur les matières générales. Les cours de maths, français, sciences et histoire-géo sont renforcés. Présent dans tous les bacs techno, ce socle commun permet une éventuelle réorientation à la fin de la classe de 2^{de}.

À côté des cours généraux (20 heures par semaine en 2^{de}, puis 14 heures les années suivantes), les enseignements propres à cette série de bac sont abordés de manière progressive (10 heures par semaine en 2^{de}, puis 17 heures en 1^{re} et terminale).

La classe de 2^{de} comprend 3 enseignements technologiques complémentaires économie et gestion hôtelière ; sciences et technologies culinaires ; sciences

et technologies des services. Elle intègre dans ses enseignements des modalités pédagogiques favorisant les apprentissages : séances concrètes qui sont l'occasion de productions et d'analyses par les élèves (en atelier culinaire, en restaurant et/ou hôtel d'application), témoignages de professionnels du secteur, applications numériques (vidéos, jeux sérieux...).

S'y ajoutent un enseignement optionnel de LV3, un accompagnement personnalisé (soutien, aide à l'orientation) et 2 stages de 4 semaines en 2^{de} et en 1^{re}.

➤ Poursuites d'études

L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment dans les **BTS du secteur**, et se distinguer ainsi de la voie professionnelle.

- Le bac hôtellerie prépare aux études supérieures du domaine hôtelier, mais aussi de la gestion, du tourisme ou de la vente. La majorité des bacheliers s'oriente vers les **BTS** (hôtellerie-restauration ; responsable d'hébergement ; tourisme) en 2 ans. Quelques bacheliers optent pour un **DUT** (gestion administrative et commerciale ; gestion logistique et transport ; techniques de commercialisation...) préparé également en 2 ans.

- Pour entrer dans la vie active encore plus rapidement, il est possible de préparer, en 1 an, une mention complémentaire (**MC**) accueil-réception ; organisateur de

ET APRÈS...

➤ Bac STHR

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés :

www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac





réceptions; sommellerie... ou une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) autour de l'hôtellerie et du tourisme.

- Les **écoles privées** (en 2 ou 3 ans après le bac) sont nombreuses mais coûteuses.
- Quant à l'**université**, elle propose de nombreuses licences pro (en 1 an après un bac+2) en hôtellerie-restauration. Leur atout : délivrer un réel complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...

➤ Perspectives professionnelles

Accès aux métiers de l'hébergement (réception, service d'étage) et de la restauration (cuisine, service en salle). À la clé, des postes d'assistant de réception, d'assistant du directeur de la restauration...

Débouchés dans la restauration collective, l'armée (dans les restaurants pour les officiers et sous-officiers), mais aussi dans l'agroalimentaire, pour élaborer des plats cuisinés.

La gestion hôtelière requiert un diplôme de niveau bac + 4, + 5 (école de commerce ou master). ■

➔ La 2nde, la 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Enseignements communs	2 nd e	1 ^{ère}	T ^{le}
Mathématiques	3 h	3 h	3 h
Français ^{a)}	4 h	3 h	-
Histoire-géographie	3 h	2 h	2 h
Philosophie	-	-	2 h
Langues vivantes 1 + langue vivante 2 ^{b)}	5 h	4 h	4 h
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2 h
Sciences	3 h	-	-
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	30 min
Économie et gestion hôtelière	2 h	5 h	5 h
Projet en sciences et technologies culinaires ou sciences et technologies des services	-	-	1 h
Enseignements technologiques en langue vivante (ETLV)	-	1 h	1 h
Sciences et technologies des services	4 h	4 h	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h	4 h	4 h
Enseignement scientifique alimentation-environnement	-	3 h	3 h
Accompagnement spécialisé	2 h	2 h	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	10 h annuelles
Enseignements facultatifs > 2 enseignements au maximum parmi :			
- langue vivante 3 (étrangère ou régionale)	3 h	3 h	3 h
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	3 h
- arts ^{d)}	3 h	3 h	3 h
- Atelier artistiques ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	72 h annuelles

a) Épreuves anticipées en 1^{ère}, à l'écrit et à l'oral.

b) L'une des 2 langues vivantes doit obligatoirement être l'anglais.

c) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement d'exploration d'EPS de 2nde (5h) bénéficient d'un enseignement de complément de 4h, en plus de l'enseignement obligatoire de 2h. Dans ce cas, le cumul avec l'enseignement facultatif d'EPS n'est pas autorisé. Par ailleurs, ces élèves ne peuvent choisir qu'un seul enseignement facultatif.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre ou danse.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

La 1^{ère} professionnelle

Très exceptionnellement, un changement de cap...

Même si vous êtes actuellement en classe de 2^{nde} GT, vous pouvez à titre très exceptionnel demander un passage en voie professionnelle.

Attention, les places en 1^{ère} professionnelle sont limitées. Dans la mesure du possible, veillez à formuler un autre choix.

Parlez-en impérativement avec un conseiller d'orientation-psychologue !



Quand formuler la demande ?

Le plus tôt possible dans l'année et au plus tard au début du troisième trimestre.

Comment formuler la demande ?

Parlez en avec votre professeur principal et le CPE.

Vous pouvez également formuler cette demande sur le dossier d'orientation au 2^{ème} conseil de classe. Mais souvenez-vous ! Les places en 1^{ère} professionnelle sont très limitées. Veillez à formuler également un autre choix !

Quatres étapes...

➤ Le dossier de candidature...

... pour exprimer votre motivation et demander l'avis de votre chef d'établissement.

Une fois votre demande formulée, le professeur principal ou le CPE vous donnera le dossier de candidature.

Vous y exprimerez vos motivations à passer en 1^{ère} professionnelle.

Le chef d'établissement émettra un avis sur l'opportunité de votre demande d'orientation en voie professionnelle (très favorable, favorable ou défavorable).

ATTENTION : l'absence d'avis rend les demandes « non recevables ».

➤ Le stage passerelle...

... pour découvrir les spécialités que vous souhaitez et pour demander l'avis de l'établissement d'accueil.

Ce stage est **obligatoire pour chaque spécialité demandée** en fin d'année. Il vous permettra de découvrir la ou les spécialités envisagées.

Remarque : vous pouvez faire un seul stage pour une spécialité et demander plusieurs lycées (Ex : stage au lycée Escoffier en Bac pro commerce et demandes en fin d'année à Escoffier, à St Pierre Chanel, Cluny et Saint François d'Assise).

À la fin du stage...

➔ Le chef d'établissement du lycée dans lequel vous avez fait le stage émet un avis sur votre candidature (très favorable, favorable, réservé ou défavorable).

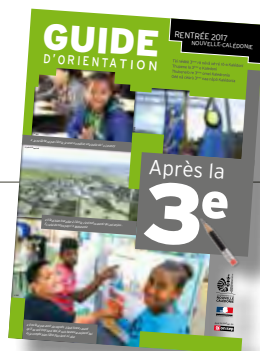
ATTENTION : l'absence d'avis ou un avis « défavorable » de l'établissement d'accueil rend les vœux sur cette spécialité « non recevables ».

INFO +

Pour mieux connaître la voie professionnelle...

Consultez le guide d'orientation « Après la 3^{ème} » :

- En ligne sur le site du vice-rectorat.
- En consultation au CDI de votre établissement ou au CIO.
- Si vous souhaitez un exemplaire de ce guide, adressez votre demande au service académique d'information et d'orientation du vice-rectorat (saio@ac-noumea.nc)



L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage en Nouvelle-Calédonie, ce sont près de 800 apprentis, répartis dans 3 centres de formation d'Apprentis (CFA) :



- CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- CFA de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie,
- CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Le principe :

Suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis et une entreprise. Le rythme est de une semaine en CFA et de 2 à 3 semaines chez l'employeur. L'apprenti est un salarié en formation, avec un véritable contrat de travail.

➤ Pour qui ?

L'apprentissage est accessible pour les candidats de 16 à 25 ans.

➤ Comment ?

+ de 30 formations par alternance sont proposées, les ouvertures sont actualisées chaque année !

■ Pour s'inscrire,

- il faut se présenter au POINT Apprentissage* muni d'une pièce d'identité. Les candidats sont positionnés et prennent ensuite rendez-vous avec un conseiller. Attention le dossier d'inscription devra être complet, les bulletins de notes seront exigés.
- La recherche d'un maître d'apprentissage est incontournable..
- Il faut signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise pour être inscrit et suivre la formation dans un CFA.

*Le POINT Apprentissage est le Service inter-consulaire d'information et de recrutement des apprentis en Nouvelle Calédonie, il regroupe toutes les candidatures. Il accueille et informe les personnes intéressées sur les modalités, la nature du contrat d'apprentissage, la grille de salaire, et les métiers préparés. (Les agences consulaires en brousse et les différents partenaires d'insertion assurent le relais).

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en apprentissage du CAP au BTS.

➤ POINT Apprentissage

- 14, rue de Verdun - 98800 NOUMEA
Tél : 24 69 49 - contact@apprentissage.nc
- Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8H à 16H
Vendredi fermé au public
- Permanence téléphonique toute la semaine de 7H30 à 17H.
- www.apprentissage.nc

➤ La demande...

Formulez vos vœux sur les spécialités et les établissements souhaités.

Un vœu = une spécialité + un établissement

3 Vœux

2 Spécialités maximum

➤ L'affectation...

Proposition d'une place dans une spécialité et un établissement.

Le nombre de places est limité dans toutes les formations professionnelles. AFFELNET 1^{ère} départage alors tous les élèves.

L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

AFFELNET c'est quoi ?

C'est une application informatique qui examine vos vœux et vous attribue éventuellement une place dans une formation et un établissement.

Comment ? Le barème c'est quoi ?

AFFELNET calcule pour tous les élèves un barème et donne d'abord les places aux élèves ayant le barème le plus élevé. Cette application accorde autant que possible une place sur le vœu le mieux placé.

Calcul du barème :

- Bonus systématique sur le 1^{er} vœu formulé ;
- Bonus lié à la classe d'origine ;
- L'avis de l'établissement d'origine sur la pertinence de la démarche ;
- L'avis de l'établissement d'accueil suite au stage qui portera sur votre motivation pour la/les spécialités des formations professionnelles découvertes par l'élève.

Les lycées et leurs séries de bac

Lycées publics en Province Sud

Dumbéa



Lycée du **GRAND NOUMÉA**

Internat G/F
BP 183 - 98830 Dumbéa
Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01
<http://web1qn.ac-noumea.nc/>
E-mail : ce.9830557n@ac-noumea.nc

- **LV2** : Espagnol, Japonais
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (Drehu ou Nengone), EPS.
- **Section euro DNL** histoire-géographie (L, ES, S, STMG et ST2S)
- **CSHAM sport** : Karaté, natation (Pôle Océania Espoir), judo, handball féminin (recrutement particulier)

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{ère} (un au choix) et enseignements en spécialité en terminale (un au choix) :

- LV1 ou LV2 approfondie (Anglais ou Espagnol)
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (uniquement en terminale)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{ère} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication
- Systèmes d'information de gestion

Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)

Mont-Dore



NOUVEAU

Lycée polyvalent du **MONT-DORE**

Internat G/F
Avenue des 2 baies
St Michel - Mont-Dore
Contact sur www.ac-noumea.nc (rubrique Collèges/Lycées)

- **LV2** : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone).
- **Section euro DNL** histoire-géographie

EN 2017 OUVERTURE des classes de :

- 2^{ème} GT
- 1^{ère} STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

Enseignements spécifiques en 1^{ère} (un au choix selon la spécialité retenue) :

- Systèmes d'information et du numérique
- Architecture et Construction

EN 2018 OUVERTURE des classes :

- de 1^{ère} en voie générale dans les séries L, ES, S (SVT & SI)

(suite) Nouméa



Lycée polyvalent **JULES GARNIER**

Internat G/F
BP H3 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
<http://webgarnier.ac-noumea.nc/>
E-mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc

- **LV2** : Chinois, Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (Drehu ou Nengone), EPS.
- **Section euro DNL** math (S),
- **Section euro DNL** histoire-géographie (ES et STMG)
- **Sections sportives** : Football, Entretien et développement de soi, Volley Ball, Rugby
- **CSHAM Athlétisme** (recrutement particulier)
- **Juvénat**

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Économique et Social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)

Enseignements spécifiques obligatoires en 1^{ère}, un au choix en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- Sciences de l'ingénieur (SI)

Enseignements de spécialité en terminale (un obligatoire au choix avec SVT, un facultatif au choix avec SI) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre (uniquement avec SVT)
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

Enseignements spécifiques en 1^{ère} (un au choix selon la spécialité retenue) :

- Architecture et construction
- Énergies et environnement
- Innovation technologique et éco-conception
- Système d'information et numérique **NOUVEAU**

Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)

Nouméa



Lycée professionnel commercial et hôtelier (LPCH) **ESCOFFIER**

Internat G/F
BP 371 - 98845 Nouméa
Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30
<http://www.ac-noumea.nc/lpch/>
E-mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc

- 2^{ème} spécifique hôtellerie (recrutement particulier)
- **LV2** : Japonais

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Sciences et technologies de l'hôtellerie restauration (STHR)

Lycées publics Province Nord

Poindimié



Lycée ANTOINE KÉLA

Internat G/F

BP 147 - 98822 Poindimié

Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65

<http://webkela.ac-noumea.nc>

E-mail : ce.9830507j@ac-noumea.nc

- **LV2** : Espagnol (L, ES, S et STMG), Paicî (STMG)
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 : Paicî (sauf STMG, possible en LV2), Théâtre (L, ES, STMG uniquement)
- **Section euro DNL** histoire-géographie (L, ES et S)
- **Internat d'Excellence In'Dex Nord**

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{ère} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Anglais approfondi
- Mathématiques

Économique et social (ES)

Enseignement de spécialité en terminale :

- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)

Enseignements spécifiques obligatoires en 1^{ère}, un au choix en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- Sciences de l'ingénieur (SI)

Enseignements de spécialité en terminale (obligatoire avec SVT, facultatif avec SI) :

- Physique-chimie (PC) **NOUVEAU**
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Ressources humaines et communication

Pouembout



Lycée AGRICOLE ET GÉNÉRAL DE POUEMBOUT

Internat G/F

BP 5 - 98825 Pouembout

Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62

<http://www.legta.formagri.nc/>

E-mail : legta.pouembout@educagri.fr

- **LV2** : Espagnol, Paicî
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Brevet d'initiation aéronautique, EPS
- **Section euro DNL** physique-chimie (S et STAV)

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L) **NOUVEAU**

Enseignements obligatoires en 1^{ère} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV1 ou LV2 approfondie (anglais)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{ère} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- Sciences de l'ingénieur (SI) **NOUVEAU**

Enseignements de spécialité en terminale (un obligatoire au choix avec SVT, un facultatif au choix avec SI) :

- Physique-chimie (PC)
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) **NOUVEAU**

Enseignements spécifiques en 1^{ère} (un au choix selon la spécialité retenue) :

- Energies et environnement
- Systèmes d'information et du numérique
- Architecture et Construction
- Innovation technologique et éco-conception

Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)

NOUVEAU Enseignements spécifiques en 1^{ère} (un au choix selon la spécialité retenue) :

- Biotechnologie
- Sciences Physiques et chimiques de laboratoire

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)

Espaces d'Initiative Locale (EIL) :

- Technologies de la production agricole
- Aménagement et valorisation des espaces

* Pour ces filières nouvelles en 2017 :

Ouverture des classes de Première en L, S-Si, STI2D, STL (Ouverture des classes de Terminale en 2018 pour ces séries).



Lycée LAPÉROUSE

Internat G/F

BP M5 - 98849 Nouméa Cedex

Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50

<http://weblapérouse.ac-noumea.nc/>

E-mail : ce.9830002k@ac-noumea.nc

- **LV2** : Allemand, Espagnol, Italien, Japonais, Drehu, Nengone
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 (Allemand, Japonais, Italien, Drehu, Nengone), Grec, Latin, Arts (Arts plastiques, Histoire des arts **NOUVEAU**), Théâtre, Musique, Cinéma-audiovisuel), EPS.
- **Section euro DNL** histoire-géographie (L, ES, S)
- **CSHAM Sport** : Baseball, Escalade, Escrime, Tennis de table, Tir à l'arc, Triathlon, Squash, Voile.(recrutement particulier)
- **Juvenat**

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{ère} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV1 ou LV2 approfondie (Anglais, Espagnol)
- LV3 (Allemand, Espagnol, Japonais)
- Arts (Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel ou Théâtre)
- Langues et cultures de l'antiquité (Latin ou Grec)
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (uniquement en terminale)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{ère} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication

Lycées publics en Province des Îles Loyauté

Wé (Lifou)

Lycée polyvalent WILLIAMA HAUDRA

Internat G/F
BP 42 - 98820 Wé
Tél. : 45 18 90 - Fax : 45 49 52
<http://webhaudra.ac-noumea.nc>
E-mail : ce.9830483h@ac-noumea.nc

- LV2 : Espagnol, Drehu
- 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : EPS (volley et voile), LV3 Drehu, Musique.
- Juvénat

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Économique et social (ES)

Enseignement de spécialité en terminale :

- Économie approfondie

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{ère} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre



Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication

Lycées privés en Province Sud

Nouméa



Lycée BLAISE PASCAL (DDEC)

Internat G/F
BP 8193 - 98807 Nouméa Cedex
Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11
<http://blaisepascal.ddec.nc/>
E-mail : sec1.lyc.bpascal@ddec.nc

- LV2 : Allemand, Espagnol, Japonais
- CSHAM sport : Badminton, Cyclisme, Equitation, Golf, Tennis, Surf, Judo, Voile. (recrutement particulier)
- Juvénat

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{ère} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV1 approfondie (Anglais)
- Arts (Arts plastiques)
- Mathématiques

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{ère} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication
- Systèmes d'information de gestion



Lycée polyvalent DO KAMO (ASEE)

Internat G/F
P 615 - 98845 Nouméa Cedex
Tél. : 28 43 51 - Fax : 27 75 58
<http://www.dokamo.nc/>
E-mail : dokamo@lagoon.nc

- LV2 : Espagnol, Ajie, Drehu, Nengone, Paicî
- LV3 obligatoire en 2^{nde} GT : Ajie, Drehu, Nengone ou Paicî
- 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 (Ajie, Drehu, Nengone, Paicî)
- Section sportive : Football
- 2^{nde} adaptée (recrutement particulier)
- Juvénat

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{ère} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV3 (Ajie, Drehu, Nengone)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{ère} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication

Païta



Lycée APOLLINAIRE ANOVA (DDEC)

Internat G/F
BP 126 - 98890 Païta
Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88
<http://anova.ddec.nc/>
E-mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc

- LV2 : Espagnol, Japonais, Ajie, Drehu
- 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (Ajie ou Drehu), Arts Plastiques
- Section sportive : Football

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{ère} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV1 approfondie (Anglais)
- Arts (Arts plastiques)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{ère} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Ressources humaines et communication
- Mercatique

Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

- Énergies et environnement
- Systèmes d'information et du numérique

Lycéen/ne en situation de handicap

Comme tout élève, l'élève de 2^{nde} en situation de handicap doit préparer ses choix d'orientation. Cela implique des questionnements de sa part, pour trouver les formations et les établissements qui répondent à ses besoins éducatifs particuliers.

➤ Qu'est-ce que le handicap ?

La loi du pays du 07 janvier 2009, définit le handicap comme une limitation d'activité ou une restriction de la participation à la vie en société, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychique, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

➤ Droit à l'accès aux institutions

L'accès aux institutions, ouvertes à l'ensemble de la population des enfants et jeunes en situation de handicap et leur maintien dans un cadre ordinaire de scolarité et de vie, constitue une priorité qui justifie la mobilisation et les interventions concertées de tous les partenaires concernés. Cela implique que les élèves reconnus comme étant en situation de handicap peuvent bénéficier de divers dispositifs leur permettant de pallier les difficultés liées au handicap. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), conçu avec l'élève et sa famille, précise le projet d'orientation et les aménagements nécessaires à la prise en compte de la situation de handicap. La communauté éducative, sous la responsabilité du directeur d'établissement, veille à la mise en œuvre effective du PPS.

➤ Que recouvre la situation du handicap ?

La définition du handicap est susceptible d'englober des situations très variées, qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap. De ce fait, un élève qui présente des troubles intellectuels et cognitifs ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme

telle par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC), et ainsi bénéficier d'aménagements tout au long de sa scolarité.

➤ Les aides

Il peut s'agir d'aides techniques (par exemple, utilisation de matériel adapté...), d'aides humaines (accompagnatrice de vie), d'aides aux familles pour frais supplémentaires, d'une aide au transport, d'aménagements des études et des examens...

En cas de réorientation en voie professionnelle (CAP, bac pro...)

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Par ailleurs, l'apprenti bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'apprentissage aménagé.

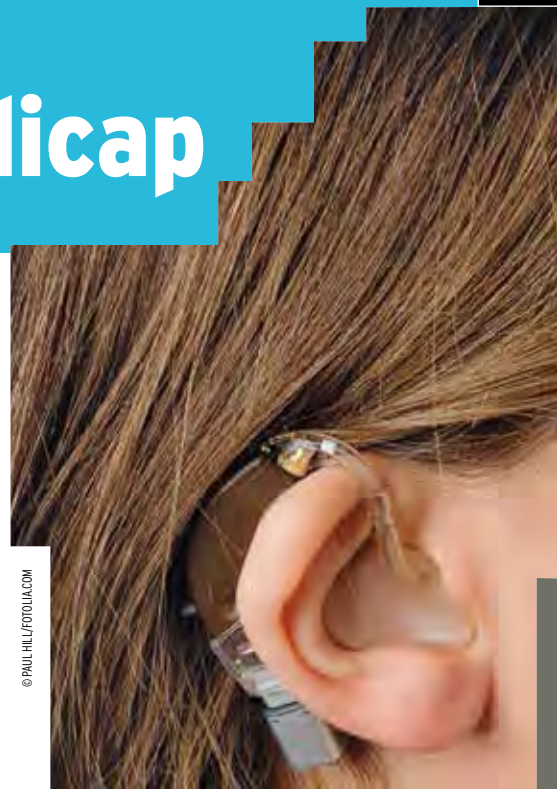
Handicap et scolarité, les ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

Assurer la scolarisation de tous les jeunes handicapés ou malades est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie.

Divers dispositifs sont mis en place pour accueillir les élèves en situation de handicap et faciliter leurs conditions de scolarisation : suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS), équipe éducative, possibilité d'intervention d'un accompagnement de vie (AV), financement du matériel pédagogique spécial.

Le service de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) du vice-rectorat peut compléter ces informations en cas de besoin.

© PAUL HILL / FOTOLIA.COM



Qui contacter ?

IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice-rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables. L'équipe éducative, le chef d'établissement et la CSD-ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

➤ **ASH** (Le service de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) du vice-rectorat

Tél. : 26 62 25

www.ac-noumea.nc, rubrique Action Educative besoins particuliers

<http://unionpourlehandicap.nc>

➤ **CEJH-NC** (Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie)

Tél. : 24 37 24

➤ **L'Université de la Nouvelle-Calédonie**

Espace Uni Handicap - tél. : 29 01 95
Une semaine du handicap, du 27 au 30 juin 2016

➤ **Point Apprentissage**

Tél. 24 69 49.

Bourses provinciales

■ Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs*.

■ **Les provinces aident** tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la terminale ou mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources. Le demandeur doit être résident de la province concernée depuis au moins 6 mois au 1^{er} janvier 2016 ou y avoir le centre principal de ses intérêts matériels et moraux.

*Certains dispositifs sont ouverts aux non boursiers.

➤ La province Sud

→ Dates de campagne :

Du 23 mai au 13 juillet 2016 pour les bourses scolaires 2017

Un dossier par famille à retirer à l'établissement où l'enfant le plus jeune est, ou sera, scolarisé. Le dossier est à déposer dans l'établissement d'où il a été retiré.

Direction de l'éducation de la province Sud

Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)
55, rue Georges Clémenceau
BP L1 - 98849 Nouméa Cédex
Tél : 20.49.51 - Fax : 20.30.22
Email : des.bourses.eleves@province-sud.nc

La province Sud propose des bourses aux élèves qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.



➤ La province Nord

→ Dates de campagne :

Juillet 2016 pour les bourses scolaires 2017

Pour toute nouvelle demande, les formulaires sont disponibles, en province Nord, auprès des chefs d'établissements scolaires, des communes, des services sociaux de l'antenne de la province Nord à Nouméa.

Dépôt des dossiers complets auprès des chefs d'établissements scolaires de juillet à septembre 2016.

Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion des Jeunes (DEFIJ)

Accompagnement scolaire - Service des bourses
Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 73
Email : defij-alsc@province-nord.nc

Antenne de la province Nord à Nouméa

10, rue Georges Clémenceau
98845 Nouméa
Tél : 25 32 98 - Fax : 28 19 13



➤ La province des Îles Loyauté

→ Dates de campagne des allocations scolaires :

1^{er} septembre au 31 octobre 2016 pour les allocations scolaires 2017.

Dossier à retirer auprès de l'établissement de l'enfant le plus jeune, auprès des **directeurs déchargés** pour l'Enseignement public et auprès des **animateurs pédagogiques** pour l'Enseignement privé ayant la charge de leur secteur scolaire.

Dossier complet dûment signé à déposer impérativement auprès du **directeur déchargé et des animateurs pédagogiques** chargés du secteur scolaire de résidence des parents avant le 31 octobre 2016.

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Tél : 45 52 20

Délégation provinciale de Maré

BP 133 La Roche - 98828 Maré
Tél : 45 44 00

Délégation provinciale d'Ouvéa

BP 37 Hwadrila - 98814 Ouvéa
Tél : 45 52 50

Délégation provinciale de Nouméa

Bureau des bourses - DEFIPE
10, rue Georges Clémenceau
BP 1014 - 98845 Nouméa Cédex
Tél : 28 18 26



INFO +

RECENSEMENT JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ

Filles et Garçons de nationalité française

**VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER
DES L'ÂGE DE 16 ANS**

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile avec les pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise.



Vous participerez ensuite à la journée défense et citoyenneté (JDC), à l'issue de laquelle vous recevrez un certificat de participation*.

** Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, Brevets, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...).*

Les jeunes gens nés avant 1999 peuvent régulariser leur situation (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.

■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :

Centre de service national en Nouvelle-Calédonie

Caserne Gally-Passebosc - BP 38 - 98843 NOUMÉA CEDEX

Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76

Mail : csnoumea@lagoon.nc - Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

Adresses utiles



Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Tél. : 27 53 28
<http://cio.ac-noumea.nc>
Email : cio@ac-noumea.nc

Du lundi au vendredi de 8 h à 11h30 et de 12h30 à 16h.
Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.

• Antenne de La Foa

BP 38 - 98880 La Foa
Tél. : 71 48 98 / 44 33 04
Email : cio.lafoa@ac-noumea.nc

• Antenne de Poindimié

BP 386 - 98822 Poindimié
Tél. : 78 59 64 / 42 32 01
Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

• Antenne de Koné

BP 14 - 98860 Koné
Tél. : 47 37 99
Email : cio.kone@ac-noumea.nc

• Antenne des Iles

Qanono Wé
BP 42 - 98820 Lifou
Tél. : 45 18 90/266174
Email : cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc
Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

Les fédérations de parents d'élèves

• F.A.P.E.P.

Tél. : 77 73 21
E-mail : mekecuer@gmail.com

• F.C.P.E.

Tél. : 87 09 79
Email : sylvain.hons@yahoo.fr

• U.G.P.E.

Tél. : 28 24 54
E-mail : ugpe@lagoon.nc

La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

<http://www.ddec.nc>
3, rue Frédéric Surleau
Centre ville
BP P5 - Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie,

57, rue du Pasteur Marcel Ariège
BP 3894 - 98846 Nouméa
Tél. : 24.27.27 - Fax : 26.31.06
Email : honemec.asee@canl.nc

La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie

Lot 1 les Banians
BP 683 - 98860 KONE
Tél. : 42.49.68 - Fax : 42.45.68
Email : accueil@felp.nc

La DAFE : Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement

<http://www.formagri.nc>
209, rue A. Bénébig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
E-mail : sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr
ou-suivi-etudiant@dafc.nc

L'IDC : Institut de développement des compétences

<http://www.idcnc.nc>
1, rue de la Somme
BP 497 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 05 07 09 - Fax : 27 20 79
E-mail : idc.nc@idcnc.nc

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Sud

<http://www.mij.asso.nc>
12, rue de Verdun
Immeuble Galliénié II 4ème étage
Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43
Des antennes de la MIJ Sud à Bourail, Dumbéa, Iles des Pins, La Foa, Mont-Dore, Paita, Thio, Yaté
Mail : mij@mij.asso.nc

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Nord

BP 26 - Poindimié
Antennes à Canala, Koné, Koumac, Ouégoa, Poindimié
Tél. : 47 31 13 - Fax : 47 31 38
Mail : mijnord@lagoon.nc

Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyautés (EPEFIP)

• EPEFIP Lifou

BP 253 Havila Wé
Tél. : 45 10 98 - Fax : 45 18 98
Mail : e-pamani@epfip.nc

• EPEFIP Maré

BP 139 La Roche
Tél. : 45 49 15 - Fax : 45 44 10
Mail : l-drudri@epfip.nc

• EPEFIP Ouvéa

BP 24 Wadrilla
Tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60
Mail : j-adjouhgniope@epfip.nc

<http://cio.ac-noumea.nc>



ZOOM sur les nouveaux lycées

Extension du Lycée de Pouembout⁽¹⁾

950 élèves - 380 internes G/F - Polyvalent du CAP au BTS

■ Lycée de secteur des collèges :

- Koné, Païemboué, Koumac, Poya
- Ouégoa (sectorisation double avec le lycée Antoine Kéla)
- Bourail et La Foa (sectorisation double avec le lycée du Grand Nouméa)
- Canala (Sectorisation triple avec le lycée du Grand Nouméa et le lycée Antoine Kéla)

→ Voie Générale & Technologique

2^{de} GT EE :

- LV2 : Espagnol, Paicî
- EE (Enseignements d'Exploration) :
 - Sciences économiques et sociales (SES)
 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)
 - Biotechnologies
 - Création et activités artistiques : Patrimoines
 - Création et innovation technologiques (CIT)
 - Ecologie, agriculture, territoire et développement durable
 - Littérature et société (LITSO)
 - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS)
 - Sciences de l'ingénieur (SI)
 - Sciences et laboratoire

- 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Brevet d'initiation aéronautique, EPS voile
- Section euro DNL physique-chimie (S et STAV)

Séries de BAC :

- Littéraire (L)*
- Économique et social (ES)
- Scientifique (S-SVT, S-SI*)
- Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)* :
 - architecture et construction
 - énergie et environnement
 - innovation technologique et éco-conception
 - systèmes d'information et numérique
- Sciences et technologies de Laboratoire (STL)* :
 - biotechnologies
 - sciences physiques et chimiques de laboratoire
- Sciences et technologies de l'agriculture et du vivant (STAV)

* Pour ces filières nouvelles en 2017 :
Ouverture des classes de Première en L, S-SI, STI2D, STL
(Ouverture des classes de Terminale en 2018 pour ces séries).

→ Voie Professionnelle (ouverture en 2018)

- CAP Serrurier Métallier
- Bac PRO OBM : Ouvrages du bâtiment, métallerie
- Bac PRO PP : Pilote de ligne de production
- Bac PRO MM/TPM : Maintenance de matériels (travaux publics et manutention)

→ Post-Bac (ouverture en 2018)

- BTS PP : pilotage de procédés
- BTS MAV/ETPM : Maintenance et après-vente des engins (travaux publics et manutention)

BP 5 - 98825 Pouembout
Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62
<http://www.legta.formagri.nc/>
E-mail : legta.pouembout@educagri.fr

(1) Offre de formation hors agriculture, Partie MEN (Ministère de l'Éducation Nationale)

Lycée du Mont-Dore

800 élèves - 100 internes Polyvalent G/F - Du CAP au BTS

■ Lycée de secteur des collèges :

- Mont-Dore (Plum, Boulari), Yaté
- Normandie (sectorisation double avec le lycée du Grand Nouméa)

→ Voie Générale & Technologique

2^{de} GT EE :

- LV2 : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
- EE (Enseignements d'Exploration) :
 - Sciences économiques et sociales (SES)
 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)
 - Création et innovation technologiques (CIT)
 - Littérature et société (LITSO)
 - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS)
 - Sciences de l'ingénieur (SI)

- 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone).
- Section euro DNL histoire-géographie

Séries de BAC :

- Littéraire (L)*
- Économique et social (ES)*
- Scientifique* (S-SVT, S-SI)
- Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)* :
 - architecture et construction
 - Systèmes d'information et numérique

* En 2017 : Ouverture des classes de 2^{de} et 1^{re} en STI2D.

En 2018 : Ouverture des classes de 1^{re} en voie générale dans les séries L, ES, S (SVT & SI)

→ Voie Professionnelle

- CAP Agent de Propreté et d'Hygiène
- CAP Propreté de l'environnement urbain, collecte & recyclage
- CAPA Jardinier paysagiste
- CAPA Métiers de l'agriculture : Option Horticulture
- Bac PRO HPS : Hygiène propreté stérilisation
- Bac PRO GPPE : Gestion des pollutions et protection de l'environnement
- Bac PRO SEN : Systèmes électroniques et numériques

→ Post-Bac

- BTS Métiers des services à l'environnement
- BTS Systèmes numériques

Avenue des 2 baies
St Michel - Mont-Dore
Contact sur www.ac-noumea.nc

